

«Il y a un temps pour la négociation et un temps pour réagir...»

Les nations autochtones dénoncent l'intervention policière et invitent Ottawa à jouer son rôle de «fiduciaire» des Amérindiens

FRANÇOIS FOREST

Fidèles à l'accord d'entraide signé l'été dernier aux Escoumins, en territoire montagnais sur la Côte Nord, les nations autochtones du Canada ont continué, hier, d'appuyer l'action des Mohawks à Oka en leur demandant de préciser l'aide dont ils pourraient avoir besoin, tel que le prévoit le pacte d'assistance contre les agressions. Ils ont également rappelé aux autorités canadiennes et québécoises que la jeunesse amérindienne était lasse des barrières juridiques et constitutionnelles et qu'il appartenait à Ottawa de faire son devoir de «fiduciaire» des Amérindiens en ce qui a trait aux revendications territoriales.

Au surplus, plusieurs chefs interrogés par *La Presse* ont demandé une commission royale d'enquête sur les interventions policières en milieu amérindien. La nation Cri de l'Alberta a même exigé la démission de l'actuel ministre des Affaires indiennes à Ottawa, Tom Siddon, et la tenue immédiate d'une négociation entre Ottawa et les Mohawks pour régler le différend à Oka.

Dans une entrevue accordée hier après-midi, le vice-chef des Indiens du Manitoba, Phil Lafontaine, a déclaré que les autochtones du Canada n'hésiteraient pas à dénoncer auprès de l'ONU

les agissements policiers et les tractations gouvernementales si les droits fondamentaux étaient lésés à Oka.

Phil Fontaine est ce leader indien qui a été aux côtés du député amérindien Elijah Harper lors de sa spectaculaire opposition à la signature de l'accord du Lac Meech par l'Assemblée législative du Manitoba.

«Nous sommes sortis victorieux des débats sur le Lac Meech. Nous avons une meilleure perception de nos besoins et une plus grande fierté pour relever les défis. Nos gens n'accepteront pas que la situation à Oka dégénère.»

Partisan de la tolérance et de la négociation, il dit comprendre l'impatience des Mohawks qui tentent de préserver le peu de territoire qui leur reste: «Il y a un temps pour la négociation et un temps pour réagir lorsqu'on est provoqué. Lorsque Robert Bourassa dit que la situation est intolérable, je réponds que c'est effectivement intolérable que des Mohawks, même morts, se voient interdits sur leurs propres terres,» a-t-il dit faisant allusion au site de sépultures iroquoiennes en bordure de l'actuel terrain de golf.

Le leader manitobain a confié que le message de calme et de tolérance dans la négociation, livré actuellement par le député Harper, en tournée pan canadienne dans toutes les réserves, était plus ou moins apprécié par la jeunesse

amérindienne. Ces propos rejoignent ceux de George Erasmus, chef de l'Assemblée des premières nations qui, tout dernièrement, relevait la frustration des jeunes devant les barrières constitutionnelles et juridiques pour une reconnaissance des gouvernements indiens.

Quand le vase déborde...

Dans un communiqué émis hier matin, le chef Ominayak de l'Alberta, célèbre pour avoir refusé de respecter l'autorité des cours canadiennes après une décennie de batailles juridiques et de pourparlers avec Ottawa pour la reconnaissance d'un territoire dans le nord-ouest de l'Alberta, a indiqué que la nation Cri supportait entièrement les «efforts héroïques des Mohawks dans la défense de leurs terres contre une invasion armée.»

À quelques jours des Jeux olympiques de Calgary en 1988, les Mohawks avaient manifesté leur appui aux Cris du lac Lubicon en bloquant le pont Mercier. Les gouvernements fédéral et albertain, à la suite d'un siège à Little Buffalo, devaient finalement céder un territoire de 246 kilomètres carrés. Le chef albertain estime que c'est à coups d'injonctions, sanctionnés par les tribunaux canadiens, que les politiques en arrivent à empêcher les autochtones de protéger leurs intérêts aborigènes.

Au Québec, le chef de la réserve mon-

tagneuse des Escoumins, Denis Ross, a déclaré: «Personne n'est d'accord avec la guerre, mais quand le vase déborde, il faut prendre des actions.» Il signale que les négociations sont tellement lentes et les contre-offres gouvernementales tellement ridicules que la frustration l'emporte sur la sagesse. Il cite l'exemple de la négociation du territoire amérindien sur la Côte Nord, où les Montagnais réclament 700 000 de kilomètres carrés, alors que Québec n'offre que 1200 kilomètres carrés.

Le vice-président du Conseil attikamek-montagnais (CAM), Gyslain Picard relève que le nationalisme autochtone se nourrit d'incidents comme ceux d'Oka. Il rappelle les opérations policières à Restigouche, en Minganie, à Bersimis, lors de la guerre du saumon. Il souligne la persécution aux Escoumins et plus récemment l'affrontement en territoire algonquin (Lac Barrière en Abitibi) où les Amérindiens s'opposaient à l'accès sur leur territoire d'une compagnie papetière.

«Une résistance comme celle des Mohawks est perçue comme un geste de fierté en milieu indien, a-t-il dit. Les gouvernements devraient prendre au sérieux le nationalisme indien car la fermeté va demeurer tant et aussi longtemps que des concessions ne seront pas accordées. L'affaire d'Oka est semblable à une multitude de dossiers sur les droits territoriaux de chasse et pêche qui traînent de-

puis 10 ans devant les tribunaux. Les gouvernements refusent de donner des indications qui pourraient éclairer les tribunaux et hâter des décisions.»

Le Grand Conseil des Cris du Québec soutient que le gouvernement canadien est responsable des événements d'Oka parce qu'en négligeant de protéger leurs droits, il a obligé les Mohawks à se protéger. Matthew Coon-Come, chef du Grand Conseil, a accusé le gouvernement Bourassa d'avoir planifié l'opération policière. Dans une courte entrevue, le chef Coon-Come a soutenu qu'Ottawa a manqué à sa responsabilité. Lorsque le premier ministre Mulroney a déclaré mercredi qu'il accordait toute son assistance au gouvernement du Québec, nous avons compris où il se situait. Il n'a jamais été question d'aide aux Mohawks.»

Il croit par ailleurs que le gouvernement du Québec a un rôle de leader à jouer au Canada dans les réclamations territoriales et qu'à ce titre le dénouement à Oka sera instructif.

À la mi-août, Elijah Harper livrera son message d'unité des forces indiennes au Canada en s'adressant aux Cris du Québec réunis à Grande Baleine, site du méga-projet hydroélectrique du gouvernement québécois sur lequel les Cris veulent des assurances relativement à l'environnement mais également au territoire.

Trois évêques pressent les gouvernements de négocier

Au lendemain du raid d'Oka, les évêques de Valleyfield, de Saint-Jérôme et de Saint-Jean-Longueuil pressent les gouvernements de s'asseoir, «avec l'ensemble des groupes autochtones, pour négocier leurs droits une fois pour toutes.»

Nos Seigneurs Robert Lebel, Charles Valois et Bernard Hubert veulent éviter la violence «sous toutes ses formes» et appuient l'initiative du ministre Ciaccia.

Ils ont indiqué dans leur communiqué qu'«il est mieux de recourir à un moratoire et à la négociation plutôt qu'à la force», car sans vouloir «trancher sur la question de savoir qui a raison et qui a tort», les trois évêques estiment que «les risques de violence sont trop grands par rapport aux enjeux.»

«Nous nous interrogeons sur la pertinence de sacrifier un bois magnifique pour agrandir un terrain de golf», disent-ils.

En outre, l'évêque de Valleyfield et ses confrères appuient l'appel lancé à la Ville d'Oka par le ministre délégué aux Affaires autochtones du Québec, John Ciaccia.

Dans sa lettre envoyée au maire Jean Ouellette, M. Ciaccia demandait au maire et à son conseil municipal de reporter indéfiniment leur projet d'agrandissement du terrain de golf qui est au cœur du conflit.

Enfin, les trois prélats pensent que le conflit actuel ne reflète pas «ce qu'est notre société, son comportement ni les sentiments des citoyens.»

Dans la presse US

Presse Canadienne
NEW YORK

La fusillade d'Oka, au Québec, et la mort du caporal Marcel Lemay a fait son chemin dans les nouvelles estives des journaux de la métropole américaine, lesquels ne sont d'ailleurs pas en manque de faits divers rivalisant quotidiennement en rebondissement spectaculaires.

«Des Indiens révoltés tuent un policier», titrait en page sept le Daily News en reprenant un article de l'agence Associated Press illustré d'une photo de la Presse Canadienne, publiée également dans le USA Today. Le Newday rapportait aussi la nouvelle, qu'ignorait toutefois les quotidiens espagnols Noticias del Mondo et El Diario ainsi qu'«Oggi» (italien) et New York Post.

Dans le New York Times, la fusillade d'Oka s'est retrouvée en page trois du premier cahier. Mais c'est la question de l'avenir politique du Québec qui faisait l'objet d'une analyse dans la section éditoriale.

Le Conseil de bande et le Longhouse de Kanesatake veulent négocier

SUZANNE COLPRON

«Les gens de Kahnawake s'occupent des Warriors de Kanesatake.»

Tel est le message qu'a adressé, hier, Mme Ellen Gabriel, porte-parole des traditionalistes, en réponse à la demande du chef du Conseil de bande, M. George Martin, de lever les barricades.

Selon le procureur des Mohawks, Me Jacques Lacaille, les membres du conseil de bande et du Longhouse de Kanesatake veulent reprendre les pourparlers avec les autorités gouvernementales. Ils consentent à déposer les armes et à démanteler les barricades, dressées depuis quatre mois, à l'entrée de la route menant au terrain boisé, près du golf municipal.

Ces Indiens représentent les neuf-dixièmes de la population

autochtone d'Oka, alors que la faction Warriors regroupe tout juste une centaine de personnes. Le hic, c'est que les Warriors font la pluie et le beau temps depuis deux jours et refusent de plier aux demandes du gouvernement local, a déclaré en substance Me Lacaille.

«Les recours juridiques ne sont pas épuisés, a-t-il dit. Nous avons encore un mois pour en appeler de l'injonction émise le 29 juin pour forcer les Mohawks à démanteler leurs barricades. Mes clients consentent à négocier pour trouver une solution acceptable.»

Le chef de l'Association des premières nations, M. Konrad Sioui, a ajouté que les Indiens d'Oka ne veulent pas renoncer pour autant aux titres de propriété qu'ils prétendent détenir sur le terrain convoité par la Ville, près de l'actuel terrain de golf.

«Les membres du Conseil de bande ne sont pas prêts à abandonner la partie. Mais ils veulent discuter pour arriver à une solution. Nous sommes bien conscients qu'on ne parviendra à rien avec des armes. À l'heure actuelle, les liens sont rompus entre les membres du Conseil de bande, le Longhouse et les factions Warriors.»

En après-midi, toutefois, le barrage routier érigé par les Mohawks sur la route 344, du côté ouest, avait été à moitié démantelé par des Indiennes d'Oka. Les mères de familles ont expliqué qu'elles ne voulaient pas d'échauffourée avec les policiers à proximité de leurs maisons.

«On a des enfants à protéger. Si les agents de la Sûreté du Québec décident d'entrer, ils entreront. On préfère qu'ils règlent leurs comptes plus loin», a lancé une mère de famille Mohawk.



Le maire Jean Ouellette, citoyen d'Oka depuis 51 ans.

PHOTO RICHARD GODIN, La Presse

Le maire d'Oka: des allures de pacifique...

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Jean Ouellette habite Oka depuis 51 ans et il terminera en novembre 1991 son troisième mandat de maire.

Il connaît la majorité de la population autochtone habitant la paroisse ou le village. Il a été à l'école avec beaucoup d'entre eux et il a fréquenté les mêmes terrains de jeu.

Dans sa jeunesse, il a eu comme coéquipiers dans des matchs de baseball et de crose des Amérindiens et des Blancs qui sont aujourd'hui ses adversaires parce qu'ils font équipe avec le mouvement écologique d'Oka, hostile à l'exploitation du terrain adjacent au golf.

M. Ouellette occupe un important poste au siège social de La Laurentienne, dans le quartier des affaires de Montréal. Il est marié à une femme qui est aussi

native d'Oka. Le couple n'a pas d'enfant. Le maire est préfet de la municipalité régionale (MRC) Deux-Montagnes. Selon son entourage, sa carrière politique n'a d'autre horizon que le niveau municipal.

Qualité de vie

Membre du club de golf, il a dirigé lui-même les négociations avec le propriétaire des terrains — M. Maurice Rousseau, demeurant maintenant en France — convoités par le conseil d'administration du club. À *La Presse*, il a maintes fois affirmé qu'il n'était pas en conflit d'intérêts dans ce dossier et que son seul objectif était d'améliorer la qualité de vie de ses concitoyens. «Au fil des années, la municipalité va sortir gagnante et le terrain de golf va lui appartenir», a-t-il répété.

Aux assemblées du conseil municipal, il ouvre des périodes de questions aux contribuables, qu'il laisse s'exprimer librement. Il en

fait autant pour les intervenants qui n'habitent pas Oka.

M. Ouellette a toutes les allures d'un pacifique et il manœuvre de manière à ne pas se créer d'ennemis au sein de la population, principalement au plan de la politique municipale.

Lors d'une récente assemblée du conseil municipal, il a failli céder aux demandes d'un groupe de contribuables qui réclamaient une intervention immédiate en vue de l'enlèvement des barricades élevées par les Amérindiens. Toutefois, après un ajournement de quelques minutes, il annonçait que la position du conseil demeurerait inchangée: attendre encore en espérant une reprise des pourparlers avant de recourir encore une fois aux tribunaux pour obtenir une injonction.

Parmi les élus municipaux, quelques-uns partageaient l'avis de ceux qui voulaient une intervention immédiate. Mais M. Ouellette a eu le dernier mot.

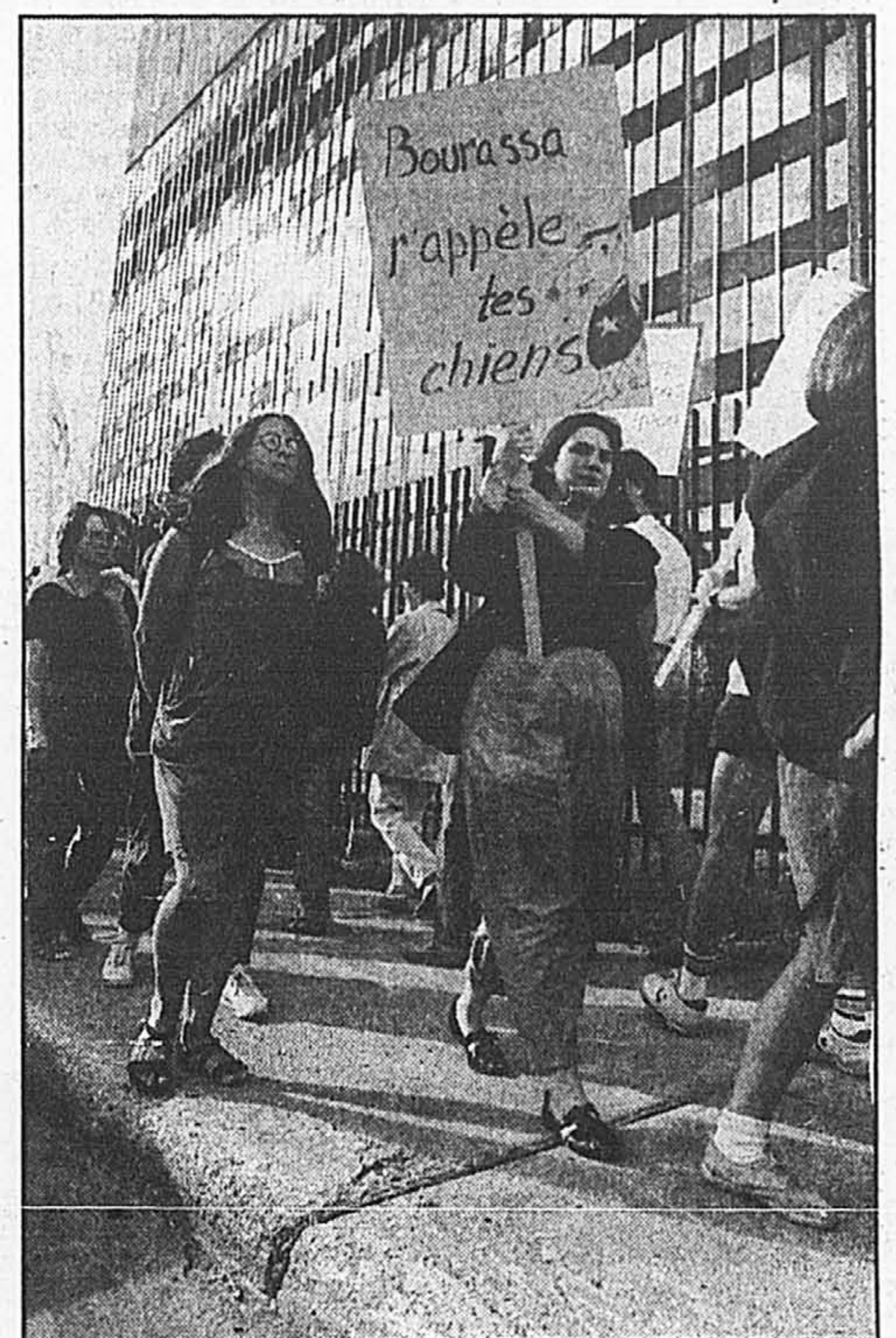


PHOTO PHILIPPE BOSSÉ, La Presse

Une centaine de personnes, dont quelques autochtones, ont manifesté hier devant la Sûreté du Québec, à Montréal, pour dénoncer l'intervention policière de la veille à Oka.

Une centaine de manifestants dénoncent l'intervention de la Sûreté du Québec

PATRICK GRANDJEAN

Environ 100 personnes ont manifesté hier en fin d'après-midi devant la Sûreté du Québec, au 1701 de la rue Parthenais, pour dénoncer l'intervention policière armée d'Oka et exprimer leur solidarité avec les Mohawks et leurs revendications territoriales.

Parmi les manifestants on voyait quelques Amérindiens, dont M. Quizzif Howe, un Micmac, résidant à Montréal, venu appuyer le peuple mohawk.

L'Alliance pour l'action non violente, la Coalition verte, et différents groupuscules et groupes de défense des droits de l'homme avaient organisé ce piquet devant les grilles de la SQ, entre 18 h et 19 h.

«Justice pour les Mohawks», «La SQ, hors d'Oka», «Non à la répression», clamaient les manifestants. Certains poussaient un landau, d'autres étaient venus avec leurs jeunes enfants.

Il n'y avait pas, semble-t-il, de Mohawks d'Oka à la manifestation d'hier. Mais un sympathisant de la Longhouse avait fait parvenir une lettre qui a été lue aux manifestants. Il y rappelle que son peuple est prêt à mourir pour que le grand public réagisse et l'ap-

puie et qu'«on ne croie plus que les autochtones sont la propriété des gouvernements qui peuvent faire ce qu'ils veulent sur les réserves.»

«Nous sommes indignés par la violence policière. Cela fait 500 ans que cela dure (la répression des aspirations des autochtones)», a déclaré M. Philippe Duhamel, organisateur et porte-parole de l'Alliance.

Selon lui, la violence et le port d'armes chez les Mohawks ne peuvent pas être critiqués, même si, à priori, la non violence, il prône être «dans une situation difficile».

«Ce sont les gouvernements et ceux qui veulent voler le territoire mohawk qui sont responsables», a-t-il déclaré.

«Un si grand terrain pour de si petits trous!», lisait-on sur les pancartes, en référence au projet controversé du golf d'Oka.

«Nous sommes contre ce terrain de golf, a déclaré M. Daniel Stein, porte-parole de la Coalition verte. «Si on coupe les arbres centenaires plantés par l'homme, le village d'Oka va disparaître», a-t-il expliqué. Les manifestants présents hier veulent que l'on reconnaisse aux Mohawks le droit à des négociations bilatérales, «de nation à nation», entre les Mohawks et le Canada.

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Le sommet de Houston donne un peu d'espoir au GATT

Le sommet économique de Houston s'est terminé par un large consensus sur les principes et des divergences aussi larges dans la pratique. C'est peut-être ce que l'on pouvait espérer de mieux, parce que la valeur d'une réunion de ce genre repose sur la capacité de chacun des chefs politiques de s'exprimer franchement sans que ses paroles ne soient un engagement ferme.



Mais dans le cas du commerce agricole, les Sept ne pouvaient pas se payer le luxe d'aimables discussions à bâtons rompus, car après des années de discussions infructueuses, ils doivent conclure un accord avant la fin de l'année.

On y voit généralement l'affrontement entre les États-Unis, qui veulent proscrire les subventions agricoles affectant le commerce international, et la Communauté européenne, qui veut maintenir sa politique de protection des agriculteurs. Toutefois, le Japon, qui défend âprement ses producteurs de riz, joue un rôle important dans ce débat, de même que le Canada, porte-parole des pays traditionnellement exportateurs. Les participants au sommet ont moins de six mois pour défendre des intérêts politiques très importants. Ils savent aussi qu'un échec sur le plan agricole ferait reculer l'épanouissement du commerce mondial dans tous les domaines.

Personne n'a crié victoire, mais chacun des chefs d'État ou de gouvernement est rentré chez lui avec une proposition nouvelle qui pourrait débloquer les négociations. Il s'agit de séparer en quatre catégories les subventions agricoles pour concentrer les efforts sur celles qui font le plus de tort au commerce mondial et, surtout, qui accablent les pays du tiers monde.

● Les subventions intérieures qui fournissent une aide aux agriculteurs, qui aident à distribuer les produits alimentaires de base aux pauvres et qui développent l'infrastructure agricole, seraient plafonnées à un certain niveau.

● Le contingentement à l'importation serait transformé en un système de tarifs qui pourraient par la suite être abaissés.

● Les subventions à l'exportation seraient rapidement diminuées pour être abolies plus tard.

● Les réglementations nationales pour raisons de santé seraient à la longue soumises à un code international pour qu'elles ne puissent pas freiner le commerce.

Cette proposition a le mérite d'examiner toutes formes de subventions en mettant l'accent sur celles qui ont l'effet le plus néfaste sur le développement du commerce. Les subventions agricoles sont évaluées à 250 milliards \$ dans le monde.

Ce prélèvement auprès des consommateurs et des contribuables a permis à des importateurs traditionnels de céréales, comme la Communauté européenne et la Suède, de devenir des exportateurs. Cela décourage les efforts de pays pauvres du tiers monde pour développer leur agriculture d'une façon qui profite financièrement aux agriculteurs. Même s'ils ont les terres et les travailleurs qu'il leur faut pour se nourrir, ils ne peuvent pas faire la concurrence à la puissance financière des pays développés.

Le Canada et les autres pays du groupe de Cairns, qui comprend notamment le Brésil, l'Argentine et l'Australie, ne peuvent pas davantage se battre indéfiniment contre les subventions insensées. Tout comme les grands producteurs américains de maïs, de soja et de blé, ils se savent concurrentiels et n'ont pas besoin de subventions.

Pour le Canada, cette proposition pose un problème dans la mesure où la gestion de l'offre du lait, des oeufs et de la volaille au Québec et dans certaines autres provinces pourrait être limitée à l'avenir. Il faudrait alors négocier certaines garanties pour nos agriculteurs. Il ne faudrait toutefois pas que les consommateurs québécois financent à l'excès un système dont la rigidité pourrait freiner les exportations québécoises.

Frédéric WAGNIÈRE

Rambo vs Rambo

Jusqu'ici, le ministre John Ciaccia est l'homme politique le mieux placé pour résoudre la crise d'Oka et restaurer l'ordre sans bain de sang. Et si l'on souhaite une résolution pacifique du conflit, la levée des barricades et le désarmement des Warriors, il faut laisser M. Ciaccia faire son travail.



Déjà, mercredi, les efforts que M. Ciaccia avait commencé à déployer, par le biais d'une lettre qui pouvait servir de base à une entente, ont été réduits à néant par l'assaut donné par la Sûreté du Québec. Un assaut d'une étonnante maladresse, improvisé, reposant sur une mauvaise évaluation des forces en présence, dont l'effet final, en plus de coûter la vie à un jeune policier, a été de renforcer la position des Warriors.

Et hier, pendant que le ministre tentait d'amorcer des pourparlers, la SQ reprenait le sentier de la guerre et risquait de compromettre ses efforts. En concentrant des hommes, en renforçant ses barricades, en harcelant les Warriors, la SQ entretenait un climat de tension propice à une autre explosion.

Pourtant, à moins de vouloir massacrer un certain nombre de Warriors, la voie la plus prometteuse consiste à les marginaliser. On sait que le Conseil de bande et les traditionalistes du Longhouse sont prêts à discuter et souhaitent la levée des barricades. Si on réussit à en arriver à une entente avec ceux qui représentent la grande majorité des Mohawks, on créera les conditions pour le démantèlement des barricades. C'est un équilibre fragile, qu'une flambée de violence pourrait compromettre.

La SQ est-elle un État dans l'État? Elle semble en tout cas manifester une franche hostilité face aux efforts de John Ciaccia, peut-être parce que ses membres sont ébranlés par la perte de l'un des leurs et qu'ils sont exaspérés par le comportement des Warriors qui leur résistent et bafouent les lois.

Raison de plus pour craindre ce climat de règlement de comptes et de vendetta, contraire au principe du maintien de l'ordre public. On sait que les Warriors se comportent en Rambos: on n'a vraiment pas besoin de Rambos payés par l'État de l'autre côté de la barricade. La feuille de route de la SQ face aux Amérindiens est trop peu reluisante pour qu'on leur donne un chèque en blanc.

Alain DUBUC

COMBIEN DE TROUS FAUT-IL POUR FAIRE UN GOLF ?



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Échos de la Saint-Jean

■ On m'a menacé de violence au défilé de la Saint-Jean parce que j'arborais une petite pancarte proclamant «Vive le Canada français!» plutôt que «Vive le Québec!». Mon intention était simplement d'exprimer ma solidarité à l'endroit des Franco-Ontariens dont je partage l'origine, des Acadiens et autres qui, eux aussi, célèbrent la même Saint-Jean.

Je l'avais faite à la main, ma pancarte; c'était la seule de ce genre dans un océan de slogans fabriqués en série.

Dans le «Mouton de Troie», au lieu d'un animal vivant, naturel et sympathique aux enfants, on nous a présenté un immense mutant squelettique en acier et plastique, dévoreur d'enfants. Si c'est le symbole du «nouveau Québec» des souverainistes, je n'en veux rien.

G. DARLING
Montréal

■ La Saint-Jean m'a procuré du soulagement cette année. J'avais peur que des orateurs, des chanteurs ou des chefs (religieux ou civils) nous disent clairement que le Québec est un État, que les Québécois forment une nation, que la langue française est en péril en Amérique du Nord, etc.

À l'église Saint-Jean-Baptiste, l'archevêque de Montréal, Mgr Turcotte, m'a rassuré lorsqu'il a dit que «les francophones du Québec, fiers du peuple qu'ils forment, n'ont pas la réalité québécoise» et qu'ils doivent être ouverts aux autres. Au défilé, j'ai été comblé d'aise en voyant cet immense mouton, ce symbole des sœurs. Auriez-vous vu cela, un Jean-Baptiste, adulte, debout, fier, prêt à mourir pour rester fidèle à ses principes? Dans l'île Sainte-Hélène, Michel Rivard a calmé mes dernières appréhensions lorsqu'il a pro-



clamé solennellement que, dans le Québec de demain, il ne devait pas y avoir de sexisme, de racisme ni de violence. Que voilà un langage plaisant, dirait Molière!

J'avais tellement peur qu'on dise aux immigrants qu'ils devaient s'ouvrir à l'histoire du Québec et à sa langue, qu'ils devaient s'établir maintenant à l'extérieur de la région de Montréal, qu'ils devaient éviter de former des ghettos, qu'ils devaient inciter leurs enfants à s'exprimer en français, surtout à l'école, etc. Rappelerez-vous ces choses élémentaires constituées d'une tentative de brimer leurs droits, etc.? Qui sait?

À partir de maintenant, je vais donc pouvoir entrer sereinement dans une période de profonde réflexion, comme Benoît Bouchard, etc., pour savoir si je vais couper le cordon

ombilical canadien après les péripéties du lac Meech.

Aurelien BOISVERT
Repentigny

■ Faire un «mouton de Troie» passe encore... Mais le faire «tirer par 24 saints Jean-Baptiste» (La Presse, 19 juin), ce n'est plus de l'humour, c'est de la bêtise. L'évolution procède par tâtonnements et connaît parfois des ratés. La décision de la SSJB le démontre bien.

Je suggère donc à la Société Saint-Jean-Baptiste de se donner un autre patron, puisque sa «mémoire d'adulte» montre autant d'ignorance et si peu de respect envers celui qu'elle a. Et puisqu'elle semble avoir un faible pour les «ovins dociles», je propose, comme premier choix, le nom de Panurge.

Elise BONNETTE
Montréal

Monsieur Bourassa,

■ En ce matin de la Saint-Jean, il nous paraît important de vous faire part de notre fierté d'être Québécois et de vous inviter à contribuer à ce que cette fierté ne soit plus jamais sacrifiée à quelque «combine» politique ou économique que ce soit.

Nous ne voulons pas troquer notre fierté contre une vie confortable, contre une économie florissante qui nous seraient acquises au prix des valeurs profondes qui nous tiennent à cœur.

C'est dans l'accueil et le respect des autres, dans la justice à l'égard de toutes et tous, particulièrement des moins favorisés, que nous voulons bâtir notre pays.

Associés, peut-être! Mais d'abord pleinement nous-mêmes comme humains: libres, solidaires, créateurs; prenant notre place parmi tous les peuples de la terre, avec une terre, une langue, une culture, un avenir qui nous appartiennent.

Cessons de nous définir en fonction des autres, soyons nous-mêmes! Bâtissons notre pays et nous pourrions avoir, avec le reste du monde, des relations qui nous feront grandir.

Michel CORBEIL
Québec
(et 10 autres signataires)

■ Bravo pour la fête nationale, qui illustre bien notre réalité ainsi que les aspirations de notre société nouvelle, où jeunes et vieilles, vieux, femmes et hommes ainsi que Québécoises et Québécois de toutes souches feront le Québec de demain.

Le mouton n'était plus celui d'autrefois. Il s'est égaré de son gras, de sa chair molle et arborait fièrement la force de sa structure.

Mille mercis pour une fête où l'art, la joie de vivre et la force primaient.

Anne-Marie BOUCHER
Montréal

Deux Québécois à Vancouver

■ Nous sommes deux Québécois vivant à Vancouver.

Oserons-nous parler d'exil dans notre cas, lorsque nous sommes, en théorie, dans notre pays? Sans aucun doute puisque le Larousse définit l'exil comme une «situation de quelqu'un qui est obligé de vivre ailleurs que là où il est habituellement, là où il aime vivre». Or, c'est au Québec que nous aimons vivre. Nous considérons notre expérience à Vancouver comme une expérience culturelle, heureusement transitoire.

Non pas qu'il soit désagréable de vivre dans cette belle ville de la côte ouest. Mais il suffit de mentionner les mots «Québec» ou «lac Meech» pour constater que la majorité des gens ne comprennent absolument rien à la situation des Québécois. Comment alors s'y sentir à son aise?

Ils disent accepter que le Québec est une société distincte. Mais, ajoutent-ils aussitôt, si le Québec est distinct, la Colombie-Britannique doit l'être aussi, ses citoyens étant différents des Albertains ou des Ontariens.

Quotidiennement on entend des affirmations telles:

«Les Québécois sont handicapés parce qu'ils ne parlent pas anglais»;

«C'est inadmissible que les gens ne puissent pas afficher un mot en anglais au Québec.» Ils tombent des nues lorsqu'on leur rappelle que la loi 178 est en fait une version plus tolérante de la loi 101, que bien des résidents de Montréal ne savent même pas un mot de français.

À qui la faute? Faut-il blâmer leur mauvaise volonté, le médias, la représentation poli-

tique québécoise à Ottawa? Sûrement que l'élection récente de M. Chrétien, avec ses idées dépassées, comme chef du PLC, ne nous laisse pas espérer une correction de cette perception erronée à court terme.

Dans un récent article paru dans le plus grand quotidien de Vancouver, article somme toute très flatteur pour les Québécois, le journaliste disait comment il percevait le Québec avant d'y mettre les pieds pour la première fois:

«Une majorité de francophones intolérants portant le bérêt, fumant des Gauloises et chialant contre «les maudits Anglais» en buvant du mauvais vin français. Ils refusent de parler anglais, ajoutait-il, et haïssent les Canadien-s anglais parce qu'ils ont perdu sur les Plaines d'Abraham...»

La grosse majorité des habitants de la Colombie-Britannique n'ont jamais mis les pieds au Québec. Pourtant, tous ont une opinion arrêtée sur ce que devrait être leur pays.

Nous avons eu la chance, nous, de connaître les deux réalités culturelles du Canada. (...)

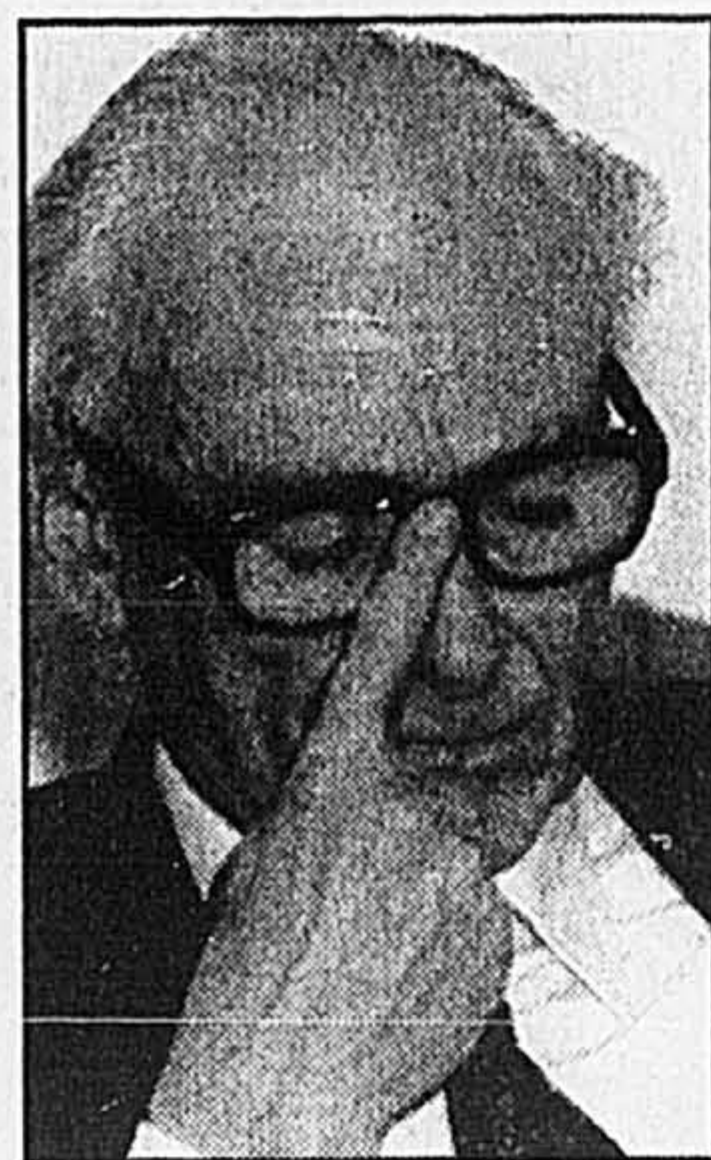
Claire DUFRESNE
Pierre DESJARDINS
Vancouver, C.B.

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.



Margaret Thatcher n'a pas tardé à désavouer Nicholas Ridley.



PHOTOS REUTERS

Thatcher désavoue les propos d'un de ses ministres sur l'Allemagne

d'après Reuter

LONDRES

Margaret Thatcher a rapidement réagi hier pour tenter de désamorcer une crise politique et diplomatique provoquée par des propos incendiaires de son ministre du Commerce et de l'Industrie, Nicholas Ridley, sur les velléités dominatrices de l'Allemagne. Ridley est revenu sur ses déclarations et le Premier ministre britannique s'est désolidarisé de ses opinions.

Dans une interview publiée jeudi par l'hebdomadaire britannique de droite The Spectator, Ridley accuse l'Allemagne de chercher à dominer l'Europe. Il présente en outre la Communauté européenne comme une institution dirigée par des «politiciens au rebut» et les Français comme les «caniches des Allemands». «Ces opinions, qui ont été retirées, ne reflètent pas celles du gouvernement ou les miennes», a déclaré Margaret Thatcher en réponse aux questions des députés à la Chambre des Communes.

Elle a rappelé que Ridley avait exprimé ses regrets et a ajouté que le Parlement devait donc reconnaître qu'il avait fait amende honorable. «Après réflexion, je regrette beaucoup les propos cités dans The Spectator et les retire sans réserve», a dit Ridley dans un communiqué publié par son secrétariat à Londres. Lui-même se trouvait hier en Hongrie. Ridley, membre du Parti conservateur, est considéré comme un proche de Thatcher du point de vue idéologique.

L'opposition travailliste a réclamé la démission immédiate de Ridley. Des voix se sont élevées au sein même du Parti conservateur et au Parlement européen pour réclamer le départ du ministre, et l'affaire a provoqué une baisse de la livre sterling sur les marchés financiers. Avant l'intervention de

Thatcher aux Communes, l'un de ses porte-parole avait fait savoir que la démission de Ridley n'était pas à l'ordre du jour.

À Bonn, la classe politique ouest-allemande s'est efforcée de dramatiser la situation en remarquant que les accusations de Ridley étaient choquantes mais qu'elles ne reflétaient pas l'opinion de la Grande-Bretagne. «Ou bien il était saoul lorsqu'il a donné cette interview ou il n'a pas digéré la défaite de l'Angleterre face aux Allemands en Coupe du monde de football», a déclaré Otto Lambsdorff, président du parti libéral FDP.

La direction du Spectator a souligné qu'au moment de l'interview le ministre savait très bien que ses propos seraient publiés. «L'interview était publiable et enregistrée. Il y a des passages de l'interview dont il était convenu qu'ils ne seraient pas publiés et ils n'ont pas été publiés», a déclaré le rédacteur en chef de l'hebdomadaire, Dominic Lawson.

Dans l'interview, publiée sous le titre «Dire l'indicible sur les Allemands», Ridley évoque la visite effectuée la semaine dernière à Londres par le président de la Bundesbank, Karl Otto Poehl, venu promouvoir l'union monétaire européenne. «Tout cela n'est qu'un racket allemand visant à dominer toute l'Europe. Il faut l'arrêter», affirme-t-il.

«Cette montée en puissance accélérée, dans les pires conditions, avec des Français qui se comportent en caniches des Allemands, est absolument intolérable...». Traitant les commissaires européens de «politiciens au rebut, responsables devant personne», il ajoute: «Je ne suis pas en principe opposé à un transfert de souveraineté. Mais pas à cette bande. Franchement, on pourrait aussi bien la céder à Adolf Hitler».

Haïti : le Conseil d'État lance un ultimatum à la présidente

d'après Reuter et AFP

PORT-AU-PRINCE

Le Conseil d'État haïtien a lancé hier un ultimatum à la présidente par intérim, Ertha Pascal-Trouillot, lui intimant l'ordre de faire arrêter d'ici lundi deux anciens ministres de l'Intérieur du régime Duvalier, faute de quoi elle serait destituée de ses fonctions. Il a précisé qu'il ouvrirait rapidement des négociations avec l'armée et les partis politiques pour choisir un successeur au chef de l'État.

Le Conseil d'État et plusieurs partis d'opposition réclament l'arrestation de Roger Lafontant et William Regala, rentrés d'exil la semaine dernière. Ils exigent aussi que la présidente accepte un accord conclu le 4 mars prévoyant le partage du pouvoir entre le Conseil d'État et elle, avant l'instauration de la démocratie à Haïti.

L'Assemblée de l'Unité, qui regroupe 11 partis d'opposition, a déclaré dans un communiqué que si Pascal-Trouillot ne satisfaisait pas ces revendications d'ici lundi midi, elle demanderait elle aussi au peuple de «se mobiliser» pour la contraindre à céder le pouvoir. Sept des 11 partis de l'Assemblée de l'Unité ont signé l'ultimatum daté de mercredi, mais rendu public hier.

Selon la radio haïtienne, la police a émis un mandat d'arrêt

contre la personne de Lafontant, chef des redoutés Tontons macoutes, milice para-militaire des Duvalier démantelée après la fuite de «Baby doc», en février 1986. Le président du conseil d'État, Louis E. Roy, a dit hier douter que les autorités le mettent à exécution. Entre temps, Roger Lafontant, dans une interview à la télévision dominicaine, a affirmé son intention d'entrer dans la course électorale comme candidat à la présidence.

Regala, qui occupait l'un des postes clés de l'armée sous Duvalier, avait fait partie du conseil de gouvernement au pouvoir après la fuite de Duvalier. Numéro 2 du régime déchu de l'ex-général Henry Namphy, dont la présence a été signalée dans la capitale haïtienne, il avait quitté Haïti en mars après la chute du dirigeant militaire Prosper Avril. Il est accusé d'être responsable des massacres qui avaient provoqué l'annulation des élections de 1987.

L'annonce de cette décision du Conseil d'État a été faite par son président, le Dr Louis E. Roy, qui s'exprimait au Palais législatif de Port-au-Prince devant les responsables des principaux partis du pays réunis aux côtés de plusieurs petites formations au sein de l'Assemblée de concertation (AC). Le Dr Roy a indiqué que le Conseil attendait le résultat de cet ultimatum «avant de poser un autre geste».



PHOTO RENE PICARD, La Presse

Le président du Conseil d'État, le Dr Louis E. Roy.

Les partis présents ainsi que le Comité Honneur Respect Pour la Constitution, représentant la société civile haïtienne, ont approuvé de leur côté plusieurs résolutions dont l'une réclamant l'arrestation par les pouvoirs publics de MM. Lafontant et Regala. Ils se sont également déclarés résolus

ment opposés à une éventuelle dissolution par l'exécutif du Conseil d'État auquel ils ont solennellement réaffirmé leur confiance.

Ils ont aussi voté une résolution pour l'ouverture de négociations avec l'armée, l'Assemblée de concertation, le Conseil d'État et les organisations que cette dernière institution représente, en vue de trouver éventuellement une «alternative à l'exécutif».

Cette réunion a été dominée par des discussions entre partisans du dialogue avec Mme Pascal-Trouillot et ceux qui estiment que la présidente a définitivement rompu le dialogue en refusant de publier au journal officiel haïtien le protocole d'accord du 4 mars dernier qui avait décidé de la formule d'un Exécutif encadré par un Conseil d'État avec l'aval de l'armée et des principaux partis.

Le Dr Louis E. Roy, s'est pour sa part déclaré en faveur d'une éventuelle «solution de compromis, mais pas de compromission». Il a également réaffirmé que le Conseil d'État n'aspire en aucun cas à remplacer l'Exécutif. Il a enfin souligné que la situation était «d'autant plus grave que les mandats contre MM. Lafontant et Regala n'avaient jusqu'à pas été exécutés et que des hommes armés étaient toujours en circulation», précisant qu'il avait accepté le matin même une protection policière.

À un «avenir radieux», les mineurs soviétiques préfèrent un «lendemain décent»

Un sévère avertissement au PCUS

d'après Reuter et UPI

KEMEROVO, (URSS)

Les mineurs grévistes de Sibirie et d'Ukraine, de plus en plus conscients de leur poids politique, ont envoyé un sévère avertissement au Parti communiste et ont mis en évidence son isolement croissant de la classe ouvrière.

Des dizaines de milliers de mineurs et d'autres ouvriers ont cessé le travail, mercredi, pour exiger la nationalisation des biens et la suppression des cellules communistes dans l'armée, le KGB, les usines et les mines.

Ils ont également demandé la démission du gouvernement auquel il reproche de ne pas avoir honoré sa promesse d'améliorer leurs conditions de vie, promesse faite après une première série de grèves, l'été dernier.

Le bilan de la journée de grève, communiqué hier au congrès du Parti communiste par le premier ministre Nikolai Rijkov, révèle que 276 des 655 puits de mines — de Lvov sur la frontière polonaise à Sakhaline en Extrême-Orient — se sont mis en grève, la plupart pour 24 heures.

Les ouvriers de dizaines d'entreprises industrielles, fabriques de ciment, usines métallurgiques et chantier de construction du métro de Leningrad, ont également débrayé.

L'étendue de la grève a apparemment surpris le Parti communiste. Le chef de l'État et secrétaire

général du Parti Mikhaïl Gorbatchev avait dénoncé mercredi l'opération comme l'acte de «têtes brûlées».

Ses accusations ont certainement accru la fureur des mineurs qui considèrent le parti comme trop éloigné des problèmes des travailleurs.

Dans les houillères de Kouzbass, en Sibirie — où avaient commencé les grèves de 1989 — la manifestation a déclenché une vague de colère contre les communistes qui jadis tiraient leur force des mineurs, des cheminots et autres «cols-bleus».

Des grévistes à l'extérieur de la mine de Boutovsky, près de Kemerovo, ont déclaré que la bataille entre les réformateurs et les conservateurs qui agite le congrès du PCUS, ne voulait pas dire grand-chose pour eux.

«Le parti nous promet un 'avenir radieux' depuis 72 ans», a expliqué Gennady Mikhaïlets, leader de la grève à Kemerovo, qui a récemment été élu au parlement de la Fédération russe. «Nous ne voulons pas d'un 'avenir radieux' mais seulement d'un lendemain décent».

Un rassemblement dans la ville, cité lugubre aux magasins vides et aux corridors misérables, montrait clairement que les grévistes tenaient les communistes pour responsables de leur situation.

«Non à la terreur idéologique du Parti communiste», pouvait-on lire sur une banderole. D'autres dénonçaient la récente



Ce mineur du Donbass a suivi le mouvement de grève, au fond du puits de la mine de Makeevka, 700 mètres sous la surface du sol, pour obtenir la nationalisation des vastes propriétés du Parti communiste soviétique.

PHOTO REUTERS

remontée des conservateurs dans les rangs du parti.

Plusieurs rassemblements ont été organisés au Kouzbass par un curieux mélange de représentants du nouveau Parti démocratique de Russie, du Parti social démocrate et du mouvement réformateur Plate-forme démocratique.

Signe des temps : des membres de l'Union démocrate, très radicale, se sont même adressés à la foule et ont vendu leur journal, le Kouzbass libre. Ces mêmes radicaux avaient été hués quand ils avaient tenté de prendre la parole au cours de la grève de l'été dernier.

L'armée sème la panique à Monrovia

d'après Reuter

MONROVIA

Des soldats ont fait fuir hier des centaines d'habitants de Monrovia en quadrillant le quartier du port et ont tiré dans l'ambassade du Nigeria où 150 Nigériens avaient trouvé refuge.

Deux balles ont froilé le visage d'un garde de l'ambassade.

C'est la deuxième fois que l'armée du Libéria viole l'immunité des missions diplomatiques.

Des soldats avaient envahi en mai un centre dépendant des Nations unies et emmené 30 hommes des ethnies Gio et Mano qui s'y étaient réfugiés, ce qui avait entraîné le départ de l'ONU du pays.

Des centaines d'habitants de la capitale ont été pris de panique et se sont enfuis vers le centre-ville alors que des soldats inspectaient les habitations dans la zone franche du port, que les rebelles ont attaqué à deux reprises la semaine dernière.

Les forces armées ont tiré sur un bateau de pêche qu'elles suspectaient de transporter des rebelles. Elles ont utilisé des mortiers et des armes automatiques à

Paynesville, dans la banlieue est de Monrovia, que les rebelles avaient atteint la semaine dernière.

Selon un témoin, les combats semblaient se concentrer autour de la station de la radio d'État, qui a cessé ses émissions depuis plus d'une semaine.

Bien que les rebelles se soient approchés de la station pendant plusieurs jours, ils n'ont pas cherché à s'en servir, utilisant plutôt un émetteur installé à 145 km au nord de Monrovia.

Des diplomates dans la capitale et des Libériens derrière les lignes rebelles se sont fait l'écho d'un accrochage entre les troupes du chef rebelle Charles Taylor et un groupe dissident dirigé par un de ses anciens lieutenants, Prince Johnson.

Taylor, le chef du Front national patriotique du Libéria (FNPL), a affirmé qu'il prendrait Monrovia avant la fin de la semaine.

Il a cependant envoyé une délégation participer aux discussions de paix avec le gouvernement de Samuel Doe qui ont lieu en Sierra Leone.

Selon des sources proches de Doe, le président libérien est prêt à quitter Monrovia. Les États-Unis, allié traditionnel du Libéria, lui ont proposé de l'emmener à l'étranger.

Mais les mêmes sources ajoutent que s'il doit fuir, Doe préférerait rejoindre la province orientale du Grand Gedeh, la région des Krous, l'ethnie à laquelle il appartient.

Les réalités africaines risquent de prendre de vitesse les discours du sommet d'Addis-Abeba

Agence France-Presse

ADDIS-ABEBA

Les chefs d'État et de gouvernement africains venus à Addis-Abeba pour le sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sont repartis hier chez eux pleins de bonnes résolutions sur une démocratisation à petits pas et des mesures pour relancer l'économie en crise du continent.

Pour la première fois aussi, l'Afrique a mis sur la table non seulement les conflits entre États voisins ou régionaux mais aussi les guerres civiles qui ensanglantent depuis des années bon nombre d'entre eux, en commençant par le pays hôte de la conférence, l'Éthiopie.

Le lien entre développement et démocratie, paix et développement a été souligné par tous, de même que la nécessité de respecter les droits de l'homme en Afrique.

Mais les réalités risquent, estiment les observateurs, de prendre de vitesse les prises de position de dirigeants dont les régimes sont de plus en plus contestés par des populations sensibles au vent du changement venu de l'Europe de l'est.

Troubles socio-politiques en Afrique de l'ouest, manifestations au Kenya et en So-

malie suivies d'une répression violente, récentes émeutes de la faim en Zambie, conflits internes non seulement dans la Corne de l'Afrique mais aussi en Angola, au Mozambique, au Libéria, tout le continent est aujourd'hui en ébullition.

Le sommet qui s'est terminé mercredi soir s'est prononcé pour un règlement pacifique de tous les conflits à travers le dialogue. Toutefois, l'altercation en séance plénière à huis clos entre la Mauritanie et le Sénégal montre bien les difficultés qui restent à surmonter.

De même la coopération afro-arabe, souvent difficile malgré les efforts de pays tels que l'Égypte ou l'Algérie, connaît de nouveaux faiblesses en raison des conflits qui opposent des pays ou des populations arabes à des Africains noirs: Mauritanie-Sénégal, Tchad-Libye, Soudan mais aussi aide accrue de certains pays arabes aux rebelles du nord de l'Éthiopie après la reprise des relations diplomatiques entre Addis-Abeba et Israël.

Plusieurs pays de l'Afrique sub-saharienne ont d'ailleurs montré le chemin en renouant avec Israël, suivant l'exemple de l'Égypte.

Le chef d'État éthiopien Mengistu Haile Mariam n'a pas hésité à critiquer des l'ou-

verture du sommet lundi dernier certains pays arabes, sans les nommer, tandis que le président du Zimbabwe Robert Mugabe, a déploré mercredi la détérioration de la coopération afro-arabe.

Par ailleurs, l'Afrique australe a fait l'unanimité au sommet puisque tous ont salué le nouvel État indépendant de la Namibie et le leader nationaliste noir sud-africain Nelson Mandela. Celui-ci a toutefois dû écourter son séjour en raison d'un refroidissement.

L'Afrique s'est déclarée encouragée par les mesures prises par le président sud-africain Frederik de Klerk mais a estimé qu'elles n'étaient pas encore suffisantes pour la levée des sanctions contre l'apartheid.

Sur le plan économique, les dirigeants africains, dont à peine le tiers (sur les 51 pays membres) avaient fait le voyage à Addis-Abeba, ont mis l'accent sur la nécessité de l'intégration économique des pays du continent et de la rationalisation des groupements économiques devant mener à terme à la création d'une communauté économique africaine.

Mais cet objectif reste encore lointain puisque le projet actuel de traité prévoit un délai de 34 ans avec des étapes intermédiaires.

INTERURBAIN SANS FRAIS:
du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 1 (800) 361-5013

ANNONCES ENCADRÉES:
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 285-7000

AVIS
800

K.....	801
ffres.....	802
.....	805
qués.....	810
DÉCÈS, PRIÈRES,	
EMERCIEMENTS,	
NAISSANCES	
900	
.....	950
s, fiançailles,	
.....	955
ments.....	995
.....	997
.....	999
s.....	714
financiers.....	715
spécialisés.....	717
mandé.....	718
s immobilières	720
livres,	
utions d'impôt.....	725
que, bureaucratique.....	726
es.....	728
nt spécialisés.....	730
hier.....	735

CHALETS

de Labelle,
es, 4 cham
retroitt, 425
uise, super-
r. Après 17h
2077.

SAINTS,
chalet bois
8 000 pi car,

TERRAINS

BO, boisé, 15
(1) 826-3897
face à Ste
s bords de
à 55 000 pi
r., 681-0841.
TIBERVILLE,
e du village
005, 343-4867
lodge privée
ement 10%
4-5990
de 15 000

de 13 000
tir, aqueduc
nancement

d de Lochu
de 4 arpents
e. Pour vente
)537-8201

ains boisés
ccés au
1-533-4070

mission
s terrains en
79, 658-4584

(VILLAGE)

er. 682-5390
ACTEURS
 Pierrefonds
 ut être sub
 ire maison
 ar. 696-3219

tel-
 oents, 0.15
 eph 337-490

DOMINIQUE
 lac boisé
 , 330' façade
 ve de sable
 lin boisé ad

IS

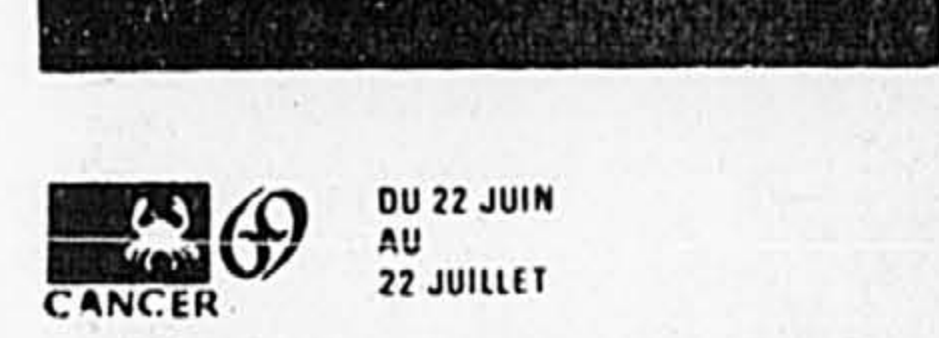
rs sont
ifier la
ution de
.
se rend
d'une
a erron-

annu-
tes doi-
lignées
pour être
annulées
(dredi)

5-11

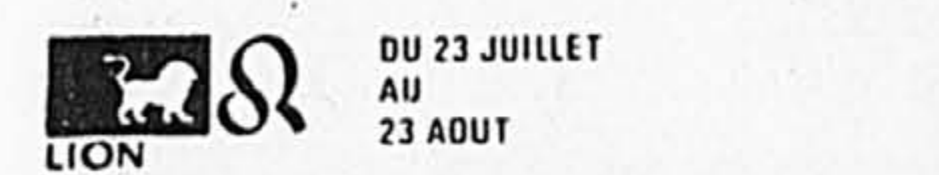
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

VOTRE HOROSCOPE



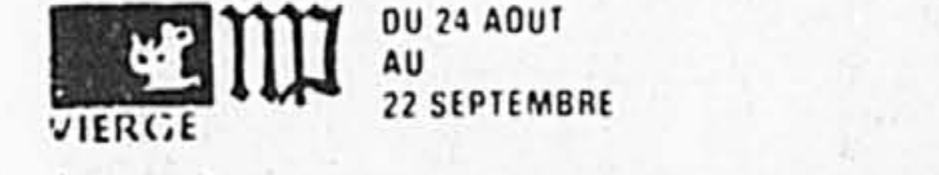
DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

La bonne entente risque de se détériorer dans votre lieu de travail. Vous aurez besoin de beaucoup de délicatesse pour redresser la situation. Au plan sentimental, vous serez confronté entre votre cœur qui se sent généreux et qui rêve d'implication et votre raison qui perçoit tous les dangers d'une telle implication. Le cœur ou la raison, tel sera votre dilemme.



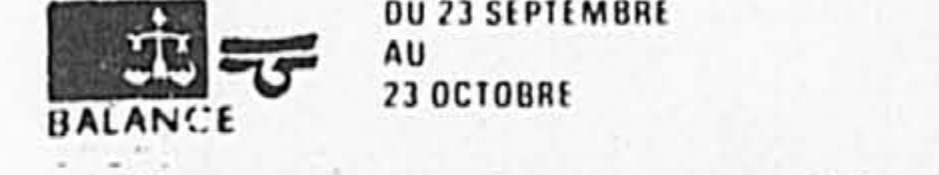
DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Journée où vous aurez l'impression d'être enchanté, de n'avoir aucune forme de liberté. Il n'en tient qu'à vous de rompre ces chaînes, mais cela vous demandera beaucoup de courage, car la liberté n'est jamais facile à acquérir. Il est essentiel que vous gardiez la tête froide, car des choix douloureux devront être pris.



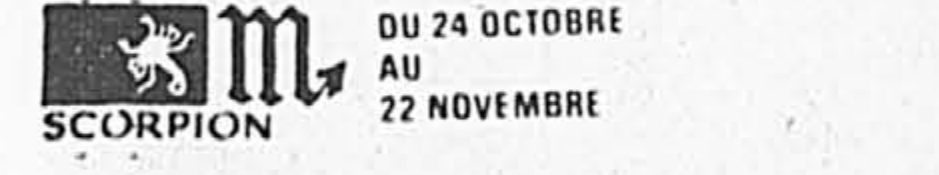
DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

A la maison, vous devinerez les intentions de ceux qui vous touchent de près et vous suivrez une tactique prudente, ce qui évitera les conflits. Ne vous chargez pas de responsabilités que vous ne pourriez pas assumer dans l'état actuel des choses. Vous aurez beaucoup de chance et vous ferez preuve de jugement. L'amour sera pour vous une source d'inspiration.



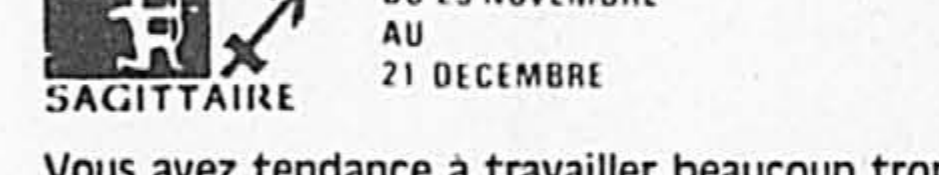
DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Ne laissez pas votre humeur s'assombrir et voyez à conserver vos amis. Une chance sur le plan pécuniaire se prépare pour vous mais elle n'est pas encore évidente. En amour, un dialogue amusant et intéressant, mais vous ne vous sentirez pas très à l'aise ayant l'impression que le sentiment que vous inspirez est tiède, que la personne qui vous intéresse se détache de vous.



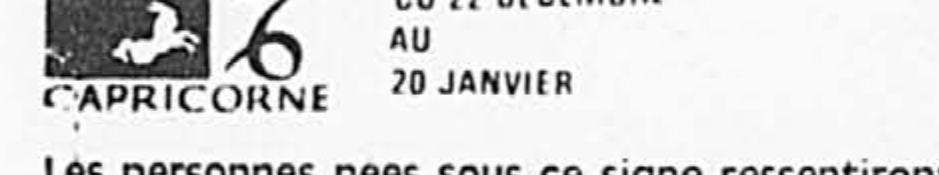
DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Les personnes nées sous ce signe sentiront le besoin de tout remettre en question aujourd'hui. Toutes les insatisfactions et frustrations ressenties ces dernières semaines risquent de remonter à la surface. Que ce soit au niveau de votre travail ou bien de vos amours, les gens que vous fréquentez risquent de passer un mauvais moment.



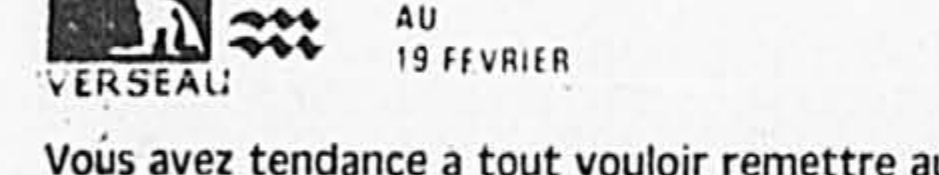
DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Vous avez tendance à travailler beaucoup trop ces derniers temps. Attention au surmenage. D'autant plus que vous commencez à réaliser que tout ce temps consacré au travail n'est peut-être pas si nécessaire. Cela vous permet plutôt d'éviter de faire face à ce qui vous trouble. Au plan sentimental, la personne aimée ne demandera pas mieux que de vous aider à retrouver une certaine forme de paix.



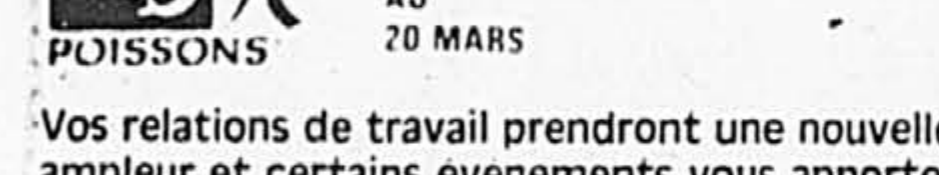
DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Les personnes nées sous ce signe ressentiront une lassitude de plus en plus envahissante à mesure que la journée progressera. Ce n'est définitivement pas le moment pour entreprendre de grandes tâches. Tout ce que vous souhaitez, c'est de passer une soirée calme à la maison. Vous vous sentez en ne peut plus pantouflard.



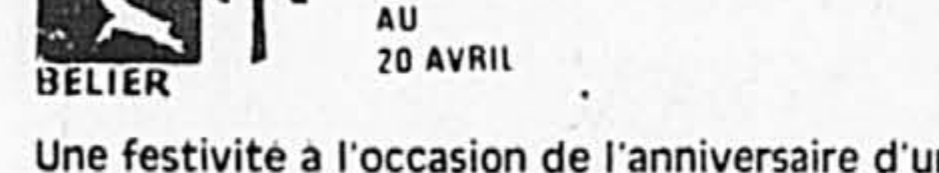
DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Vous avez tendance à tout vouloir remettre au lendemain, mais malheureusement certaines tâches devront être accomplies aujourd'hui même. Une relation amoureuse qui n'allait nulle part pourrait bien renaitre et provoquer des étincelles. Évitez les excès d'alcool qui pourraient vous faire commettre des actes que vous pourriez regretter.



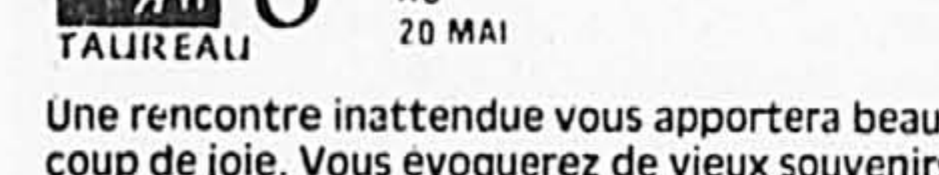
DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Vos relations de travail prendront une nouvelle ampleur et certains événements vous apporteront beaucoup de satisfaction personnelle. De bons courants planétaires contribueront à rendre votre vie familiale et affective plutôt sécurisante. Financièrement, votre condition va vers une nette amélioration, ce qui vous permettra de planifier un achat important.



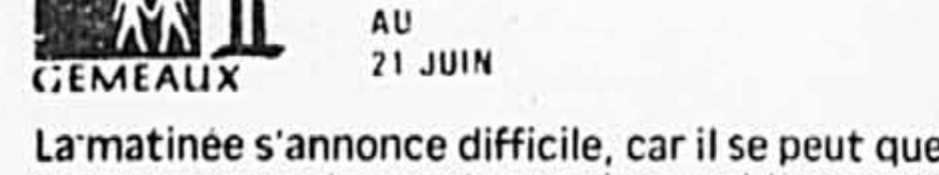
DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Une festivité à l'occasion de l'anniversaire d'un parent se terminera dans l'allégresse et la joie au foyer. Il y aura bien quelques remarques désobligeantes à votre endroit de la part de certaines personnes, mais nous n'en ferons rien de cas. Soyez rhodé dans vos libations.



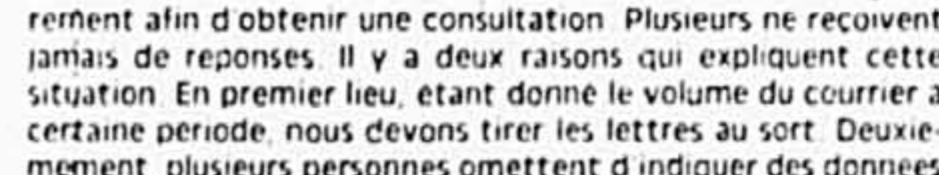
DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Une rencontre inattendue vous apportera beaucoup de joie. Vous évoquerez de vieux souvenirs et cela vous permettra de mieux apprécier le chemin que vous avez parcouru depuis ce temps. Des pourparlers de transactions immobilières se tiennent à voix basse. Si vous avez des enfants, ceux-ci provoqueront un rapprochement entre vous et votre conjoint.



DU 21 MAI AU 21 JUIN

La matinee s'annonce difficile, car il se peut que vous soyez préoccupé par des problèmes de santé. Tout devrait rentrer dans l'ordre et la journée se déroulera agréablement. Une personne qui vous aime attend de vous nouvelles. Vous devriez entrer en contact avec elle, car vous pourriez passer une soirée merveilleuse.



AVIS AUX LECTEURS: De nombreux lecteurs nous envoient des lettres de remerciement. Nous ne pouvons pas toutes les publier, mais nous les apprécions toutes. Si vous avez des suggestions ou des remarques, nous les accueillons avec plaisir.

■ **AVIS AUX LECTEURS:** De nombreux lecteurs nous envoient des lettres de remerciement. Nous ne pouvons pas toutes les publier, mais nous les apprécions toutes. Si vous avez des suggestions ou des remarques, nous les accueillons avec plaisir.

IMMOBILIER

133 ILE DE MONTRÉAL

CDN. Queen Mary près l'Oratoire 1/2, 500, 1200, 34-2062.

CDN. Queen Mary, près métro, propres et tranquilles, chauffés, poêle/ frigo, grands 4, 500 \$, immédiat, 738-9754, 697-7071.

CDN. Van Horne-Hudson, grand 3/2, 3225, chauffé, rénové, U de M, semi-sol, 345-1358.

CDN. Villeneuve, 3/2, chauffé, poêle et frigo, 370 \$, 347-7023.

CDN. 2/2, 3/2, 4/2, propres, chauffé, équipé, 738-5728, 342-5793.

CDN. 2/2, semi-sol, chauffé, équipé, parcs, bois, 335 \$, 342-9850.

CDN. 3/2, balcon, près université, hôpital, 341-8863, 341-8867.

CDN. 3010 Governor, 3/2, 4/2, propres, tranquilles, 341-4663.

CDN. 4530 St-Kevin, 1/2, 3/2, 4/2, propres, 739-9824, 489-2729.

CDN. 4535 Decelles, 2/2, près U de M, commodités, 733-8685.

CDN. métro, 1/2, 2/2, 4/2, cul-sac, sécurisée, services disponibles, 739-3199.

CDN. Dupuis 3780, 3/2, 4/2, poêle, frigo, 341-1361.

CDN. 3/2, non-chauffé, propre, frais, 5255, 340-1295.

CDN. COTE STE-CATHERINE, PRES METRO UNIVERSITE, haut duplex 7/2, 4/2, 5/2, 6/2, 7/2, 8/2, 9/2, 10/2, 11/2, 12/2, 13/2, 14/2, 15/2, 16/2, 17/2, 18/2, 19/2, 20/2, 21/2, 22/2, 23/2, 24/2, 25/2, 26/2, 27/2, 28/2, 29/2, 30/2, 31/2, 32/2, 33/2, 34/2, 35/2, 36/2, 37/2, 38/2, 39/2, 40/2, 41/2, 42/2, 43/2, 44/2, 45/2, 46/2, 47/2, 48/2, 49/2, 50/2, 51/2, 52/2, 53/2, 54/2, 55/2, 56/2, 57/2, 58/2, 59/2, 60/2, 61/2, 62/2, 63/2, 64/2, 65/2, 66/2, 67/2, 68/2, 69/2, 70/2, 71/2, 72/2, 73/2, 74/2, 75/2, 76/2, 77/2, 78/2, 79/2, 80/2, 81/2, 82/2, 83/2, 84/2, 85/2, 86/2, 87/2, 88/2, 89/2, 90/2, 91/2, 92/2, 93/2, 94/2, 95/2, 96/2, 97/2, 98/2, 99/2, 100/2, 101/2, 102/2, 103/2, 104/2, 105/2, 106/2, 107/2, 108/2, 109/2, 110/2, 111/2, 112/2, 113/2, 114/2, 115/2, 116/2, 117/2, 118/2, 119/2, 120/2, 121/2, 122/2, 123/2, 124/2, 125/2, 126/2, 127/2, 128/2, 129/2, 130/2, 131/2, 132/2, 133/2, 134/2, 135/2, 136/2, 137/2, 138/2, 139/2, 140/2, 141/2, 142/2, 143/2, 144/2, 145/2, 146/2, 147/2, 148/2, 149/2, 150/2, 151/2, 152/2, 153/2, 154/2, 155/2, 156/2, 157/2, 158/2, 159/2, 160/2, 161/2, 162/2, 163/2, 164/2, 165/2, 166/2, 167/2, 168/2, 169/2, 170/2, 171/2, 172/2, 173/2, 174/2, 175/2, 176/2, 177/2, 178/2, 179/2, 180/2, 181/2, 182/2, 183/2, 184/2, 185/2, 186/2, 187/2, 188/2, 189/2, 190/2, 191/2, 192/2, 193/2, 194/2, 195/2, 196/2, 197/2, 198/2, 199/2, 200/2, 201/2, 202/2, 203/2, 204/2, 205/2, 206/2, 207/2, 208/2, 209/2, 210/2, 211/2, 212/2, 213/2, 214/2, 215/2, 216/2, 217/2, 218/2, 219/2, 220/2, 221/2, 222/2, 223/2, 224/2, 225/2, 226/2, 227/2, 228/2, 229/2, 230/2, 231/2, 232/2, 233/2, 234/2, 235/2, 236/2, 237/2, 238/2, 239/2, 240/2, 241/2, 242/2, 243/2, 244/2, 245/2, 246/2, 247/2, 248/2, 249/2, 250/2, 251/2, 252/2, 253/2, 254/2, 255/2, 256/2, 257/2, 258/2, 259/2, 260/2, 261/2, 262/2, 263/2, 264/2, 265/2, 266/2, 267/2, 268/2, 269/2, 270/2, 271/2, 272/2, 273/2, 274/2, 275/2, 276/2, 277/2, 278/2, 279/2, 280/2, 281/2, 282/2, 283/2, 284/2, 285/2, 286/2, 287/2, 288/2, 289/2, 290/2, 291/2, 292/2, 293/2, 294/2, 295/2, 296/2, 297/2, 298/2, 299/2, 300/2, 301/2, 302/2, 303/2, 304/2, 305/2, 306/2, 307/2, 308/2, 309/2, 310/2, 311/2, 312/2, 313/2, 314/2, 315/2, 316/2, 317/2, 318/2, 319/2, 320/2, 321/2, 322/2, 323/2, 324/2, 325/2, 326/2, 327/2, 328/2, 329/2, 330/2, 331/2, 332/2, 333/2, 334/2, 335/2, 336/2, 337/2, 338/2, 339/2, 340/2, 341/2, 342/2, 343/2, 344/2, 345/2, 346/2, 347/2, 348/2, 349/2, 350/2, 351/2, 352/2, 353/2, 354/2, 355/2, 356/2, 357/2, 358/2, 359/2, 360/2, 361/2, 362/2, 363/2, 364/2, 365/2, 366/2, 367/2, 368/2, 369/2, 370/2, 371/2, 372/2, 373/2, 374/2, 375/2, 376/2, 377/2, 378/2, 379/2, 380/2, 381/2, 382/2, 383/2, 384/2, 385/2, 386/2, 387/2, 388/2, 389/2, 390/2, 391/2, 392/2, 393/2, 394/2, 395/2, 396/2, 397/2, 398/2, 399/2, 400/2, 401/2, 402/2, 403/2, 404/2, 405/2, 406/2, 407/2, 408/2, 409/2, 410/2, 411/2, 412/2, 413/2, 414/2, 415/2, 416/2, 417/2, 418/2, 419/2, 420/2, 421/2, 422/2, 423/2, 424/2, 425/2, 426/2, 427/2, 428/2, 429/2, 430/2, 431/2, 432/2, 433/2, 434/2, 435/2, 436/2, 437/2, 438/2, 439/2, 440/2, 441/2, 442/2, 443/2, 444/2, 445/2, 446/2, 447/2, 448/2, 449/2, 450/2, 451/2, 452/2, 453/2, 454/2, 455/2, 456/2, 457/2, 458/2, 459/2, 460/2, 461/2, 462/2, 463/2, 464/2, 465/2, 466/2, 467/2, 468/2, 469/2, 470/2, 471/2, 472/2, 473/2, 474/2, 475/2, 476/2, 477/2, 478/2, 479/2, 480/2, 481/2, 482/2, 483/2, 484/2, 485/2, 486/2, 487/2, 488/2, 489/2, 490/2, 491/2, 492/2, 493/2, 494/2, 495/2, 496/2, 497/2, 498/2, 499/2, 500/2, 501/2, 502/2, 503/2, 504/2, 505/2, 506/2, 507/2, 508/2, 509/2, 510/2, 511/2, 512/2, 513/2, 514/2, 515/2, 516/2, 517/2, 518/2, 519/2, 520/2, 521/2, 522/2, 523/2, 524/2, 525/2, 526/2, 527/2, 528/2, 529/2, 530/2, 531/2, 532/2, 533/2, 534/2, 535/2, 536/2, 537/2, 538/2, 539/2, 540/2, 541/2, 542/2, 543/2, 544/2, 545/2, 546/2, 547/2, 548/2, 549/2, 550/2, 551/2, 552/2, 553/2, 554/2, 555/2, 556/2, 557/2, 558/2, 559/2, 560/2, 561/2, 562/2, 563/2, 564/2, 565/2, 566/2, 567/2, 568/2, 569/2, 570/2, 571/2, 572/2, 573/2, 574/2, 575/2, 576/2, 577/2, 578/2, 579/2, 580/2, 581/2, 582/2, 583/2, 584/2, 585/2, 586/2, 587/2, 588/2, 589/2, 590/2, 591/2, 592/2, 593/2, 594/2, 595/2, 596/2, 597/2, 598/2, 599/2, 600/2, 601/2, 602/2, 603/2, 604/2, 605/2, 606/2, 607/2, 608/2, 609/2, 610/2, 611/2, 612/2, 613/2, 614/2, 615/2, 616/2, 617/2, 618/2, 619/2, 620/2, 621/2, 622/2, 623/2, 624/2, 625/2, 626/2, 627/2, 628/2, 629/2, 630/2, 631/2, 632/2, 633/2, 634/2, 635/2, 636/2, 637/2, 638/2, 639/2, 640/2, 641/2, 642/2, 643/2, 644/2, 645/2, 646/2, 647/2, 648/2, 649/2, 650/2, 651/2, 652/2, 653/2, 654/2, 655/2, 656/2, 657/2, 658/2, 659/2, 660/2, 661/2, 662/2, 663/2, 664/2, 665/2, 666/2, 667/2, 668/2, 669/2, 670/2, 671/2, 672/2, 673/2, 674/2, 675/2, 676/2, 677/2, 678/2, 679/2, 680/2, 681/2, 682/2, 683/2, 684/2, 685/2, 686/2, 687/2, 688/2, 689/2, 690/2, 691/2, 692/2, 693/2, 694/2, 695/2, 696/2, 697/2, 698/2, 699/2, 700/2, 701/2, 702/2, 703/2, 704/2, 705/2, 706/2, 707/2, 708/2, 709/2, 710/2, 711/2, 712/2, 713/2, 714/2, 715/2, 716/2, 717/2, 718/2, 719/2, 720/2, 721/2, 722/2, 723/2, 724/2, 725/2, 726/2, 727/2, 728/2, 729/2, 730/2, 731/2, 732/2, 733/2, 734/2, 735/2, 736/2, 737/2, 738/2, 739/2, 740/2, 741/2, 742/2, 743/2, 744/2, 745/2, 746/2, 747/2, 748/2, 749/2, 750/2, 751/2, 752/2, 753/2, 754/2, 755/2, 756/2, 757/2, 758/2, 759/2, 760/2, 761/2, 762/2, 763/2, 764/2, 765/2, 766/2, 767/2, 768/2, 769/2, 770/2, 771/2, 772/2, 773/2, 774/2, 775/2, 776/2, 777/2, 778/2, 779/2, 780/2, 781/2, 782/2, 783/2, 784/2, 785/2, 786/2, 787/2, 788/2, 789/2, 790/2, 791/2, 792/2, 793/2, 794/2, 795/2, 796/2, 797/2, 798/2, 799/2, 800/2, 801/2, 802/2, 803/2, 804/2, 805/2, 806/2, 807/2, 808/2, 809/2, 810/2, 811/2, 812/2, 813/2, 814/2, 815/2, 816/2, 817/2, 818/2, 819/2, 820/2, 821/2, 822/2, 823/2, 824/2, 825/2, 826/2, 827/2, 828/2, 829/2, 830/2, 831/2, 832/2, 833/2, 834/2, 835/2, 836/2, 837/2, 838/2, 839/2, 840/2, 841/2, 842/2, 843/2, 844/2, 845/2, 846/2, 847/2, 848/2, 849/2, 850/2, 851/2, 852/2, 853/2, 854/2, 855/2, 856/2, 857/2, 858/2, 859/2, 860/2, 861/2, 862/2, 863/2, 864/2, 865/2, 866/2, 867/2, 868/2, 869/2, 870/2, 871/2, 872/2, 873/2, 874/2, 875/2, 876/2, 877/2, 878/2, 879/2, 880/2, 881/2, 882/2, 883/2, 884/2, 885/2, 886/2, 887/2, 888/2, 889/2, 890/2, 891/2, 892/2, 893/2, 894/2, 895/2, 896/2, 897/2, 898/2, 899/2, 900/2, 901/2, 902/2, 903/2, 904/2, 905/2, 906/2, 907/2, 908/2, 909/2, 910/2, 911/2, 912/2, 913/2, 914/2, 915/2, 916/2, 917/2, 918/2, 919/2, 920/2, 921/2, 922/2, 923/2, 924/2, 925/2, 926/2, 927/2, 928/2, 929/2, 930/2, 931/2, 932/2, 933/2, 934/2, 935/2, 936/2, 937/2, 938/2, 939/2, 940/2, 941/2, 942/2, 943/2, 944/2, 945/2, 946/2, 947/2, 948/2, 949/2, 950/2, 951/2, 952/2, 953/2, 954/2, 955/2, 956/2, 957/2, 958/2, 959/2, 960/2, 961/2, 962/2, 963/2, 964/2, 965/2, 966/2, 967/2, 968/2, 969/2, 970/2, 971/2, 972/2, 973/2, 974/2, 975/2, 976/2, 977/2, 978/2, 979/2, 980/2, 981/2, 982/2, 983/2, 984/2, 985/2, 986/2, 987/2, 988/2, 989/2, 990/2, 991/2, 992/2, 993/2, 994/2, 995/2, 996/2, 997/2, 998/2, 999/2, 1000/2, 1001/2, 1002/2, 1003/2, 1004/2, 1005/2, 1006/2, 1007/2, 1008/2, 1009/2, 1010/2, 1011/2, 1012/2, 1013/2, 1014/2, 1015/2, 1016/2, 1017/2, 1018/2, 1019/2, 1020/2, 1021/2, 1022/2, 1023/2, 1024/2, 1025/2, 1026/2, 1027/2, 1028/2, 1029/2, 1030/2, 1031/2, 1032/2, 1033/2, 1034/2, 1035/2, 1036/2, 1037/2, 1038/2, 1039/2, 1040/2, 1041/2, 1042/2, 1043/2, 1044/2, 1045/2, 1046/2, 1047/2, 1048/2, 1049/2, 1050/2, 1051/2, 1052/2, 1053/2, 1054/2, 1055/2, 1056/2, 1057/2, 1058/2, 1059/2, 1060/2, 1061/2, 1062/2, 1063/2, 1064/2, 1065/2, 1066/2, 1067/2, 1068/2, 1069/2, 1070/2, 1071/2, 1072/2, 1073/2, 1074/2, 1075/2, 1076/2, 1077/2, 1078/2, 1079/2, 1080/2, 1081/2, 1082/2, 1083/2, 1084/2, 1085/2, 1086/2, 1087/2, 1088/2, 1089/2, 1090/2, 1091/2, 1092/2, 1093/2, 1094/2, 1095/2, 1096/2, 1097/2, 1098/2, 1099/2, 1100/2, 1101/2, 1102/2, 1103/2, 1104/2, 1105/2, 1106/2, 1107/2, 1108/2, 1109/2, 1110/2, 1111/2, 1112/2, 1113/2, 1114/2, 1115/2, 1116/2, 1117/2, 1118/2, 1119/2, 1120/2, 1121/2, 1122/2, 1123/2, 1124/2, 1125/2, 1126/2, 1127/2, 1128/2, 1129/2, 1130/2, 1131/2, 1132/2, 1133/2, 1134/2, 1135/2, 1136/2, 1137/2, 1138/2, 1139/2, 1140/2, 1141/2, 1142/2, 1143/2, 1144/2, 1145/2, 1146/2, 1147/2, 1148/2, 1149/2, 1150/2, 1151/2, 1152/2, 1153/2, 1154/2, 1155/2, 1156/2, 1157/2, 1158/2, 1159/2, 1160/2, 1161/2, 1162/2, 1163/2, 1164/2, 1165/2, 1166/2, 1167/2, 1168/2, 1169/2, 1170/2, 1171/2, 1172/2, 1173/2, 1174/2, 1175/2, 1176/2, 1177/2, 1178/2, 1179/2, 1180/2, 1181/2, 1182/2, 1183/2, 1184/2, 1185/2, 1186/2, 1187/2, 1188/2, 1189/2, 1190/2, 1191/2, 1192/2, 1193/2, 1194/2, 1195/2, 1196/2, 1197/2, 1198/2, 1199/2, 1200/2, 1201/2, 1202/2, 1203/2, 1204/2, 1205/2, 1206/2, 1207/2, 1208/2, 1209/2, 1210/2, 1211/2, 1212/2, 1213/2, 1214/2, 1215/2, 1216/2, 1217/2, 1218/2, 1219/2, 1220/2, 1221/2, 1222/2, 1223/2, 1224/2, 1225/2, 1226/2, 1227/2, 1228/2, 1229/2, 1230/2, 1231/2, 1232/2, 1233/2, 1234/2, 1235/2, 1236/2, 1237/2, 1238/2, 1239/2, 1240/2, 1241/2, 1242/2, 1243/2, 1244/2, 1245/2, 1246/2, 1247/2, 1248/2, 1249/2, 1250/2, 1251/2, 1252/2, 1253/2, 1254/2, 1255/2, 1256/2, 1257/2, 1258/2, 1259/2,

IMMOBILIER

143

A LOUER RIVE SUD

LONGUEUIL, 1 mois gratuit. Rue St-Charles, 2000. Décor paysager, 3 minutes du métro, 3/4, 4/5, 5/6, location idéale, 5 min. du pont Champlain, proximité des services, 4/5, 5/6, 6/7, 7/8, 8/9, 9/10, 10/11, 11/12, 12/13, 13/14, 14/15, 15/16, 16/17, 17/18, 18/19, 19/20, 20/21, 21/22, 22/23, 23/24, 24/25, 25/26, 26/27, 27/28, 28/29, 29/30, 30/31, 31/32, 32/33, 33/34, 34/35, 35/36, 36/37, 37/38, 38/39, 39/40, 40/41, 41/42, 42/43, 43/44, 44/45, 45/46, 46/47, 47/48, 48/49, 49/50, 50/51, 51/52, 52/53, 53/54, 54/55, 55/56, 56/57, 57/58, 58/59, 59/60, 60/61, 61/62, 62/63, 63/64, 64/65, 65/66, 66/67, 67/68, 68/69, 69/70, 70/71, 71/72, 72/73, 73/74, 74/75, 75/76, 76/77, 77/78, 78/79, 79/80, 80/81, 81/82, 82/83, 83/84, 84/85, 85/86, 86/87, 87/88, 88/89, 89/90, 90/91, 91/92, 92/93, 93/94, 94/95, 95/96, 96/97, 97/98, 98/99, 99/100, 100/101, 101/102, 102/103, 103/104, 104/105, 105/106, 106/107, 107/108, 108/109, 109/110, 110/111, 111/112, 112/113, 113/114, 114/115, 115/116, 116/117, 117/118, 118/119, 119/120, 120/121, 121/122, 122/123, 123/124, 124/125, 125/126, 126/127, 127/128, 128/129, 129/130, 130/131, 131/132, 132/133, 133/134, 134/135, 135/136, 136/137, 137/138, 138/139, 139/140, 140/141, 141/142, 142/143, 143/144, 144/145, 145/146, 146/147, 147/148, 148/149, 149/150, 150/151, 151/152, 152/153, 153/154, 154/155, 155/156, 156/157, 157/158, 158/159, 159/160, 160/161, 161/162, 162/163, 163/164, 164/165, 165/166, 166/167, 167/168, 168/169, 169/170, 170/171, 171/172, 172/173, 173/174, 174/175, 175/176, 176/177, 177/178, 178/179, 179/180, 180/181, 181/182, 182/183, 183/184, 184/185, 185/186, 186/187, 187/188, 188/189, 189/190, 190/191, 191/192, 192/193, 193/194, 194/195, 195/196, 196/197, 197/198, 198/199, 199/200, 200/201, 201/202, 202/203, 203/204, 204/205, 205/206, 206/207, 207/208, 208/209, 209/210, 210/211, 211/212, 212/213, 213/214, 214/215, 215/216, 216/217, 217/218, 218/219, 219/220, 220/221, 221/222, 222/223, 223/224, 224/225, 225/226, 226/227, 227/228, 228/229, 229/230, 230/231, 231/232, 232/233, 233/234, 234/235, 235/236, 236/237, 237/238, 238/239, 239/240, 240/241, 241/242, 242/243, 243/244, 244/245, 245/246, 246/247, 247/248, 248/249, 249/250, 250/251, 251/252, 252/253, 253/254, 254/255, 255/256, 256/257, 257/258, 258/259, 259/260, 260/261, 261/262, 262/263, 263/264, 264/265, 265/266, 266/267, 267/268, 268/269, 269/270, 270/271, 271/272, 272/273, 273/274, 274/275, 275/276, 276/277, 277/278, 278/279, 279/280, 280/281, 281/282, 282/283, 283/284, 284/285, 285/286, 286/287, 287/288, 288/289, 289/290, 290/291, 291/292, 292/293, 293/294, 294/295, 295/296, 296/297, 297/298, 298/299, 299/300, 300/301, 301/302, 302/303, 303/304, 304/305, 305/306, 306/307, 307/308, 308/309, 309/310, 310/311, 311/312, 312/313, 313/314, 314/315, 315/316, 316/317, 317/318, 318/319, 319/320, 320/321, 321/322, 322/323, 323/324, 324/325, 325/326, 326/327, 327/328, 328/329, 329/330, 330/331, 331/332, 332/333, 333/334, 334/335, 335/336, 336/337, 337/338, 338/339, 339/340, 340/341, 341/342, 342/343, 343/344, 344/345, 345/346, 346/347, 347/348, 348/349, 349/350, 350/351, 351/352, 352/353, 353/354, 354/355, 355/356, 356/357, 357/358, 358/359, 359/360, 360/361, 361/362, 362/363, 363/364, 364/365, 365/366, 366/367, 367/368, 368/369, 369/370, 370/371, 371/372, 372/373, 373/374, 374/375, 375/376, 376/377, 377/378, 378/379, 379/380, 380/381, 381/382, 382/383, 383/384, 384/385, 385/386, 386/387, 387/388, 388/389, 389/390, 390/391, 391/392, 392/393, 393/394, 394/395, 395/396, 396/397, 397/398, 398/399, 399/400, 400/401, 401/402, 402/403, 403/404, 404/405, 405/406, 406/407, 407/408, 408/409, 409/410, 410/411, 411/412, 412/413, 413/414, 414/415, 415/416, 416/417, 417/418, 418/419, 419/420, 420/421, 421/422, 422/423, 423/424, 424/425, 425/426, 426/427, 427/428, 428/429, 429/430, 430/431, 431/432, 432/433, 433/434, 434/435, 435/436, 436/437, 437/438, 438/439, 439/440, 440/441, 441/442, 442/443, 443/444, 444/445, 445/446, 446/447, 447/448, 448/449, 449/450, 450/451, 451/452, 452/453, 453/454, 454/455, 455/456, 456/457, 457/458, 458/459, 459/460, 460/461, 461/462, 462/463, 463/464, 464/465, 465/466, 466/467, 467/468, 468/469, 469/470, 470/471, 471/472, 472/473, 473/474, 474/475, 475/476, 476/477, 477/478, 478/479, 479/480, 480/481, 481/482, 482/483, 483/484, 484/485, 485/486, 486/487, 487/488, 488/489, 489/490, 490/491, 491/492, 492/493, 493/494, 494/495, 495/496, 496/497, 497/498, 498/499, 499/500, 500/501, 501/502, 502/503, 503/504, 504/505, 505/506, 506/507, 507/508, 508/509, 509/510, 510/511, 511/512, 512/513, 513/514, 514/515, 515/516, 516/517, 517/518, 518/519, 519/520, 520/521, 521/522, 522/523, 523/524, 524/525, 525/526, 526/527, 527/528, 528/529, 529/530, 530/531, 531/532, 532/533, 533/534, 534/535, 535/536, 536/537, 537/538, 538/539, 539/540, 540/541, 541/542, 542/543, 543/544, 544/545, 545/546, 546/547, 547/548, 548/549, 549/550, 550/551, 551/552, 552/553, 553/554, 554/555, 555/556, 556/557, 557/558, 558/559, 559/560, 560/561, 561/562, 562/563, 563/564, 564/565, 565/566, 566/567, 567/568, 568/569, 569/570, 570/571, 571/572, 572/573, 573/574, 574/575, 575/576, 576/577, 577/578, 578/579, 579/580, 580/581, 581/582, 582/583, 583/584, 584/585, 585/586, 586/587, 587/588, 588/589, 589/590, 590/591, 591/592, 592/593, 593/594, 594/595, 595/596, 596/597, 597/598, 598/599, 599/600, 600/601, 601/602, 602/603, 603/604, 604/605, 605/606, 606/607, 607/608, 608/609, 609/610, 610/611, 611/612, 612/613, 613/614, 614/615, 615/616, 616/617, 617/618, 618/619, 619/620, 620/621, 621/622, 622/623, 623/624, 624/625, 625/626, 626/627, 627/628, 628/629, 629/630, 630/631, 631/632, 632/633, 633/634, 634/635, 635/636, 636/637, 637/638, 638/639, 639/640, 640/641, 641/642, 642/643, 643/644, 644/645, 645/646, 646/647, 647/648, 648/649, 649/650, 650/651, 651/652, 652/653, 653/654, 654/655, 655/656, 656/657, 657/658, 658/659, 659/660, 660/661, 661/662, 662/663, 663/664, 664/665, 665/666, 666/667, 667/668, 668/669, 669/670, 670/671, 671/672, 672/673, 673/674, 674/675, 675/676, 676/677, 677/678, 678/679, 679/680, 680/681, 681/682, 682/683, 683/684, 684/685, 685/686, 686/687, 687/688, 688/689, 689/690, 690/691, 691/692, 692/693, 693/694, 694/695, 695/696, 696/697, 697/698, 698/699, 699/700, 700/701, 701/702, 702/703, 703/704, 704/705, 705/706, 706/707, 707/708, 708/709, 709/710, 710/711, 711/712, 712/713, 713/714, 714/715, 715/716, 716/717, 717/718, 718/719, 719/720, 720/721, 721/722, 722/723, 723/724, 724/725, 725/726, 726/727, 727/728, 728/729, 729/730, 730/731, 731/732, 732/733, 733/734, 734/735, 735/736, 736/737, 737/738, 738/739, 739/740, 740/741, 741/742, 742/743, 743/744, 744/745, 745/746, 746/747, 747/748, 748/749, 749/750, 750/751, 751/752, 752/753, 753/754, 754/755, 755/756, 756/757, 757/758, 758/759, 759/760, 760/761, 761/762, 762/763, 763/764, 764/765, 765/766, 766/767, 767/768, 768/769, 769/770, 770/771, 771/772, 772/773, 773/774, 774/775, 775/776, 776/777, 777/778, 778/779, 779/780, 780/781, 781/782, 782/783, 783/784, 784/785, 785/786, 786/787, 787/788, 788/789, 789/790, 790/791, 791/792, 792/793, 793/794, 794/795, 795/796, 796/797, 797/798, 798/799, 799/800, 800/801, 801/802, 802/803, 803/804, 804/805, 805/806, 806/807, 807/808, 808/809, 809/810, 810/811, 811/812, 812/813, 813/814, 814/815, 815/816, 816/817, 817/818, 818/819, 819/820, 820/821, 821/822, 822/823, 823/824, 824/825, 825/826, 826/827, 827/828, 828/829, 829/830, 830/831, 831/832, 832/833, 833/834, 834/835, 835/836, 836/837, 837/838, 838/839, 839/840, 840/841, 841/842, 842/843, 843/844, 844/845, 845/846, 846/847, 847/848, 848/849, 849/850, 850/851, 851/852, 852/853, 853/854, 854/855, 855/856, 856/857, 857/858, 858/859, 859/860, 860/861, 861/862, 862/863, 863/864, 864/865, 865/866, 866/867, 867/868, 868/869, 869/870, 870/871, 871/872, 872/873, 873/874, 874/875, 875/876, 876/877, 877/878, 878/879, 879/880, 880/881, 881/882, 882/883, 883/884, 884/885, 885/886, 886/887, 887/888, 888/889, 889/890, 890/891, 891/892, 892/893, 893/894, 894/895, 895/896, 896/897, 897/898, 898/899, 899/900, 900/901, 901/902, 902/903, 903/904, 904/905, 905/906, 906/907, 907/908, 908/909, 909/910, 910/911, 911/912, 912/913, 913/914, 914/915, 915/916, 916/917, 917/918, 918/919, 919/920, 920/921, 921/922, 922/923, 923/924, 924/925, 925/926, 926/927, 927/928, 928/929, 929/930, 930/931, 931/932, 932/933, 933/934, 934/935, 935/936, 936/937, 937/938, 938/939, 939/940, 940/941, 941/942, 942/943, 943/944, 944/945, 945/946, 946/947, 947/948, 948/949, 949/950, 950/951, 951/952, 952/953, 953/954, 954/955, 955/956, 956/957, 957/958, 958/959, 959/960, 960/961, 961/962, 962/963, 963/964, 964/965, 965/966, 966/967, 967/968, 968/969, 969/970, 970/971, 971/972, 972/973, 973/974, 974/975, 975/976, 976/977, 977/978, 978/979, 979/980, 980/981, 981/982, 982/983, 983/984, 984/985, 985/986, 986/987, 987/988, 988/989, 989/990, 990/991, 991/992, 992/993, 993/994, 994/995, 995/996, 996/997, 997/998, 998/999, 999/1000, 1000/1001, 1001/1002, 1002/1003, 1003/1004, 1004/1005, 1005/1006, 1006/1007, 1007/1008, 1008/1009, 1009/1010, 1010/1011, 1011/1012, 1012/1013, 1013/1014, 1014/1015, 1015/1016, 1016/1017, 1017/1018, 1018/1019, 1019/1020, 1020/1021, 1021/1022, 1022/1023, 1023/1024, 1024/1025, 1025/1026, 1026/1027, 1027/1028, 1028/1029, 1029/1030, 1030/1031, 1031/1032, 1032/1033, 1033/1034, 1034/1035, 1035/1036, 1036/1037, 1037/1038, 1038/1039, 1039/1040, 1040/1041, 1041/1042, 1042/1043, 1043/1044, 1044/1045, 1045/1046, 1046/1047, 1047/1048, 1048/1049, 1049/1050, 1050/1051, 1051/1052, 1052/1053, 1053/1054, 1054/1055, 1055/1056, 1056/1057, 1057/1058, 1058/1059, 1059/1060, 1060/1061, 1061/1062, 1062/1063, 1063/1064, 1064/1065, 1065/1066, 1066/1067, 1067/1068, 1068/1069, 1069/1070, 1070/1071, 1071/1072, 1072/1073, 1073/1074, 1074/1075, 1075/1076, 1076/1077, 1077/1078, 1078/1079, 1079/1080, 1080/1081, 1081/1082, 1082/1083, 1083/1084, 1084/1085, 1085/1086, 1086/1087, 1087/1088, 1088/1089, 1089/1090, 1090/1091, 1091/1092, 1092/1093, 1093/1094, 1094/1095, 1095/1096, 1096/1097, 1097/1098, 1098/1099, 1099/1100, 1100/1101, 1101/1102, 1102/1103, 1103/1104, 1104/1105, 1105/1106, 1106/1107, 1107/1108, 1108/1109, 1109/1110, 1110/1111, 1111/1112, 1112/1113, 1113/1114, 1114/1115, 1115/1116, 1116/1117, 1117/1118, 1118/1119, 1119/1120, 1120/1121, 1121/1122, 1122/1123, 1123/1124, 1124/1125, 1125/1126, 1126/1127, 1127/1128, 1128/1129, 1129/1130, 1130/1131, 1131/1132, 1132/1133, 1133/1134, 1134/1135, 1135/1136, 1136/1137, 1137/1138, 1138/1139, 1139/1140, 1140/1141, 1141/1142, 1142/1143, 1143/1144, 1144/1145, 1145/1146, 1146/1147, 1147/1148, 1148/1149, 1149/1150, 1150/1151, 1151/1152, 1152/1153, 1153/1154, 1154/1155, 1155/1156, 1156/1157, 1157/1158, 1158/1159, 1159/1160, 1160/1161, 1161/1162, 1162/1163, 1163/1164, 1164/1165, 1165/1166, 1166/1167, 1167/1168, 1168/1169, 1169/1170, 1170/1171, 1171/1172, 1172/1173, 1173/1174, 1174/1175, 1175/1176, 1176/1177, 1177/1178, 1178/1179, 1179/1180, 1180/1181, 1181/1182, 1182/1183, 1183/1184, 1184/1185, 1185/1186, 1186/1187, 1187/1188, 1188/1189, 1189/1190, 1190/1191, 1191/1192, 1192/1193, 1193/1194, 1194/1195, 1195/1196, 1196/1197, 1197/1198, 1198/1199, 1199/1200, 1200/1201, 1201/1202, 1202/1203, 1203/1204, 1204/1205, 1205/1206, 1206/1207, 1207/1208, 1208/1209, 1209/1210, 1210/1211, 1211/1212, 1212/1213, 1213/1214, 1214/1215, 1215/1216, 1216/1217, 1217/1218, 1218/1219, 1219/1220, 1220/1221, 1221/1222, 1222/1223, 1223/1224, 1224/1225, 1225/1226, 1226/1227, 1227/1228, 1228/1229, 1229/1230, 1230/1231, 1231/1232, 1232/1233, 1233/1234, 1234/1235, 1235/1236, 1236/1237, 1237/1238, 1238/1239, 1239/1240, 1240/1241, 1241/1242, 1242/1243, 1243/1244, 1244/1245, 1245/1246, 1246/1247, 1247/1248, 1248/1249, 1249/1250, 1250/1251, 1251/1252, 1252/1253, 1253/1254, 1254/1255, 1255/1256, 1256/1257, 1257/1258, 1258/1259, 1259/1260, 1260/1261, 1261/1262, 1262/1263, 1263/1264, 1264/1265, 1265/1266, 1266/1267, 1267/1268, 1268/1269, 1269/1270, 1270/1271, 1271/1272, 1272/1273, 1273/1274, 1274/1275, 1275/1276, 1276/1277, 1277/1278, 1278/1279, 1279/1280, 1280/1281, 1281/1282, 1282/1283, 1283/1284, 1284/1285, 1285/1286, 1286/1287, 1287/1288, 1288/1289, 1289/1290, 1290/1291, 1291/1292, 1292/1293, 1293/1294, 1294/1295, 1295/1296, 1296/1297, 1297/1298, 1298/1299, 1299/1300, 1300/1301, 1301/1302, 1302/1303, 1303/1304, 1304

★ LA BAIE ★

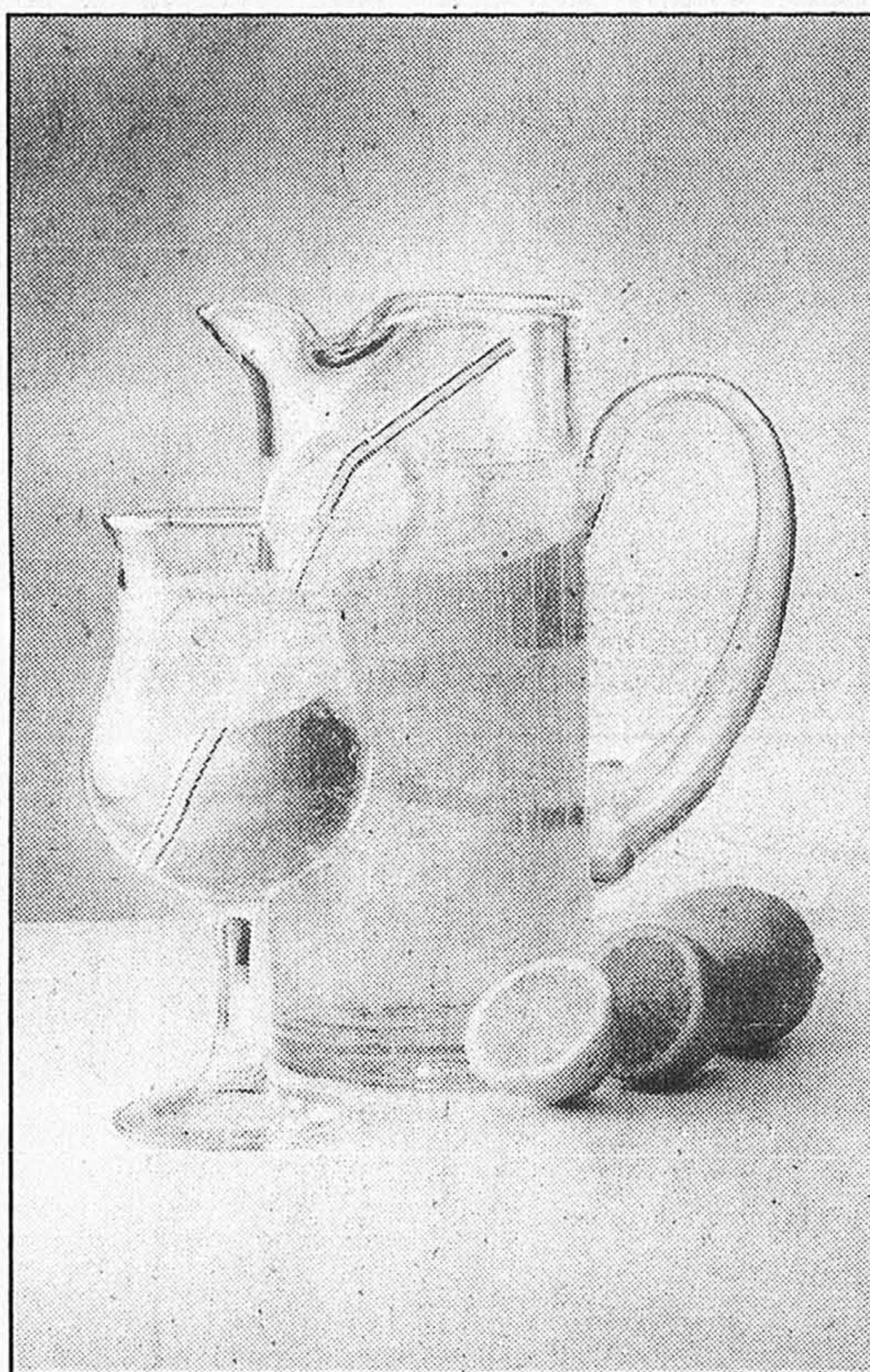
JOUR DES AUBAINES-MYSTÈRE SAMEDI 14 JUILLET

DES ÉCONOMIES RAFRAÎCHISSANTES!

SOUS LE
PREMIER SCEAU

**15% À
30%
DE RABAIS**

VOUS ÉCONOMISEREZ 15%, 20%, 25% OU 30% À L'ACHAT DE VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES POUR HOMME, FEMME ET ENFANT, DE CHAUSSURES, DE BAGAGES, DE JOUETS ET D'ARTICLES DU SALON D'OPTIQUE.



SOUS LE
SECOND SCEAU

**10% À
25%
DE RABAIS**

VOUS ÉCONOMISEREZ 10%, 15%, 20% OU 25% À L'ACHAT DE PETITS ÉLECTROMÉNAGERS, D'ARTICLES MÉNAGERS, DE LAMPES, DE PETITS APPAREILS DE SOINS PERSONNELS, DE PAPETERIE, DE FRIANDISES, D'ALIMENTS FINS, D'ARTICLES DE SPORT, DE DISQUES, DE DISQUES COMPACTS, DE CASSETTES ET VIDÉOCASSETTES PRÉENREGISTRÉES, D'APPAREILS PHOTO, DE MACHINES À ÉCRIRE, DE GRILS, DE MEUBLES ET ACCESSOIRES POUR BÉBÉ, DE MEUBLES POUR LA MAISON, DE VAISSELLE, DE CRISTAL, D'ARGENTERIE, DE TENTURES, DE TAPIS, DE MATELAS, DE LITERIE ET DE LINGE DE MAISON.



Le samedi 14 juillet, apportez votre nouvelle carte Aubaines-mystère à n'importe quel magasin la Baie. Vous économiserez au moins 10% et peut-être jusqu'à 30%* sur le prix de la plupart des articles** dans le magasin. Vous pouvez utiliser une carte de crédit ou payer comptant! Nous acceptons 5 cartes de crédit: la Baie, Simpson, VISA, MasterCard et American Express.

Ne grattez pas vous-même les sceaux! Un conseiller à la vente de la Baie grattera chacun des deux sceaux pour vous révéler le pourcentage de votre rabais et pour valider votre carte.

Si vous n'avez pas reçu votre carte Aubaines-mystère par la poste, vous pouvez vous en procurer une à n'importe quel magasin la Baie. Vous êtes ainsi assuré d'économiser au moins 10%!

Les rabais s'appliquent à toute la marchandise à prix ordinaire, en solde ou à prix de liquidation. Le rabais s'applique au plus bas prix, lequel peut être un prix de solde.

**EXCEPTIONS: tabacs, restaurants, produits pharmaceutiques, produits de beauté et fragrances, sacs à main Bree, tous les articles Liz Claiborne, gros électroménagers, fours à micro-ondes, téléviseurs, magnétoscopes et équipement vidéo, radios, chaînes stéréo et accessoires, téléphones, claviers, répondeurs téléphoniques, commandes spéciales, centres de liquidation mode, chèques-cadeaux, ainsi que la plupart des services à la clientèle.

REMARQUE: les rayons concédés et services peuvent varier selon le magasin. Une liste complète des exceptions sera affichée dans le magasin la Baie de votre localité.

Les EMPLOYÉS (actifs et retraités) de la compagnie de la Baie d'Hudson, de ses succursales et de ses filiales, ainsi que leurs proches parents, ne sont pas admissibles à l'offre de rabais de 15% à 30%.

*Pour chacune des catégories, les rabais sont répartis comme suit:
Vous avez 1 chance sur 100 d'obtenir le plus haut pourcentage de rabais.
Vous avez 3 chances sur 100 d'obtenir le pourcentage de rabais intermédiaire supérieur.
Vous avez 4 chances sur 100 d'obtenir le pourcentage de rabais intermédiaire inférieur.
Vous avez 92 chances sur 100 d'obtenir le plus bas pourcentage de rabais.
UNE SEULE CARTE PAR CLIENT!

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

UN JOUR SEULEMENT À NOS RESTOS LIBRE-SERVICE!

Goûtez à notre délicieux filet de sole.
3,99 ch.

Pour la pause-café, de 14h à la fermeture: morceau de notre

succulente tarte Coco Loco et café.
1,49.

Gâteau aux carottes.
Ord. 13,99. Solde 9,99 ch.

APPORTEZ VOTRE CARTE AUBAINES-MYSTÈRE À NOTRE ENTREPÔT DE MEUBLES, AU 4908, JEAN-TALON OUEST! VOUS N'AVEZ PAS VOTRE CARTE? PAS DE PROBLÈME, NOUS VOUS EN OFFRIRONS UNE À L'ENTRÉE!

la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson